



# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

**Assemblée Générale du 18 juin 2020**



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>Page 5</b>
<b>1 -ACCUEIL DU PUBLIC</b>	
<b>1.1. - Quel est le profil de cette population ?</b>	<b>Page 7</b>
Comparatifs entre les départements Rhône, Loire et Ain.	
<b>1.2. - Le GREP dans les dispositifs de préparation à la sortie dans le Rhône.</b>	<b>Page 12</b>
1.2.1. Quelle est la situation par établissement pénitentiaire ?	
1.2.2. Quels sont nos résultats d'insertion professionnelle en milieu fermé sur le Rhône ?	
1.2.3. La poursuite de notre intervention dans les Placements Extérieurs.	
1.2.4 : Dispositif Passage	
1.2.5 Le Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle (PPAIP) sur le département du Rhône.	
1.2.6 : Action en détention « Rencontre Autour des Métiers » (RAM).	
<b>2 - DU PROJET PROFESSIONNEL A L'ACCES A L'EMPLOI (et au maintien)</b>	
<b>2.1. - L'orientation et la formation professionnelle</b>	<b>Page 21</b>
2.1.1. « Réussir son retour à l'emploi » - 2RE	
2.1.2. La formation interne "Module d'Accès à l'Entreprise".	
<b>2.2. - L'accès à l'emploi</b>	<b>Page 25</b>
2.2.1 Les structures d'insertion par l'Economique.	
2.2.2 L'entreprise traditionnelle.	
2.2.3 Notre Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion : GREP Intérim.	
<b>2.3. - Les prestations d'accompagnement renforcé</b>	<b>Page 31</b>
2.3.1. Convention référent de parcours avec la Métropole de Lyon	
2.3.2. Conventions RSA avec la Métropole de Lyon.	
<b>3 - L'INTERVENTION DU GREP DANS LA LOIRE ET L'AIN</b>	
<b>3.1. - Déroulement des actions dans la Loire ...</b>	<b>Page 35</b>
3.1.1 Animer des permanences d'accueil.	
3.1.2 Constituer un réseau d'entreprises partenaires sur le département.	
3.1.3 Résultats au 31/12/2019.	
<b>3.2. - Et dans l'Ain...</b>	<b>Page 40</b>
3.2.1 : Le milieu ouvert.	
3.2.2 : Le milieu fermé.	
3.2.3 : Les aménagements de peine.	
3.2.4 : Les outils utilisés.	
<b>CONCLUSION</b>	<b>Page 46</b>



# INTRODUCTION

Au regard des attentes de l'Institution Judiciaire et des objectifs conventionnels que nous nous étions fixés avec nos financeurs pour 2019, le GREP a une nouvelle fois participé pleinement à l'insertion professionnelle des condamnés.

Nous avons contribué au développement de la politique d'aménagement de peine, élément déterminant dans la prévention de la récidive.

**Comme chaque année, nous retenons 3 critères sur lesquels est évaluée notre mission** : le nombre de personnes placées sous main de justice accueillies au GREP, le taux de mise à l'emploi et le nombre d'aménagement de peine.

- ◆ **740 nouveaux condamnés ont été pris en charge par les équipes du GREP sur les 3 départements où nous intervenons : Rhône, Loire et Ain, soit une augmentation de 6% par rapport à 2018 (701 en 2018).**  
Mais avec des évolutions d'un département à l'autre et une intervention toujours plus forte en milieu fermé.
- ◆ **433 personnes ont bénéficié d'un accès à l'emploi en 2019 (403 en 2018).**  
Un chiffre également en légère hausse par rapport à 2018 et qui confirme dans certains secteurs d'activité et dans certains départements, une amélioration de la situation du marché de l'emploi. GREP Intérim, notre entreprise de travail temporaire d'insertion a été, sur le Rhône, un élément déterminant dans ce retour à l'emploi des condamnés puisque 117 en ont bénéficié.
- ◆ Enfin grâce à notre intervention, **260 mesures d'aménagement de peine ont été prononcées en 2019 (249 en 2018)** auxquelles nous pourrions y ajouter les 65 personnes qui bénéficiaient déjà d'une mesure de placement extérieur sous surveillance électronique et qui nous ont été réorientées pour une prise en charge professionnelle.

Au delà de ces 3 critères d'évaluation, nous avons également en 2019 consolidé **les trois nouvelles actions lancées en 2018 menées sur les départements** dans les domaines de la formation professionnelle (Pour le conseil régional Auvergne Rhône Alpes et en sous-traitance avec les CFPPA de Bourg et de Saint Etienne), de la recherche d'emploi en milieu ouvert ( pour le Pole emploi de la Loire) et enfin dans la préparation à la sortie de détention (Pour la direction régionale de l'administration pénitentiaire en cotraitance avec le centre de formation FC2e et l'INFA).

Au final, ces bons résultats 2019 sont le fruit du travail mené par une équipe de 22 personnes réparties au sein de l'association GREP et de sa SAS GREP intérim et intervenant sur les 3 départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain.

1

## ACCUEIL DU PUBLIC

Sur l'ensemble des départements concernés (Rhône, Loire et Ain), le G.R.E.P. a rencontré en 2019, 740 condamnés (701 en 2018, 808 en 2017, 758 en 2016).

C'est une année de progression après une année de baisse en 2018 mais avec des différences entre départements: Une augmentation de 20% dans la Loire avec 205 personnes (169 en 2018), de 5% dans le Rhône avec 403 personnes (383 en 2018) et une baisse de 11% dans l'Ain avec 132 signalements (149 en 2017).

Une activité d'accueil/bilan /diagnostic qui reste soutenue mais avec une répartition très différente entre les personnes reçues lors de nos permanences en milieu ouvert et celles rencontrées directement en détention. Dans l'Ain, 80 % des personnes prises en charge le sont depuis la détention, 58% dans le Rhône et 48% dans la Loire.

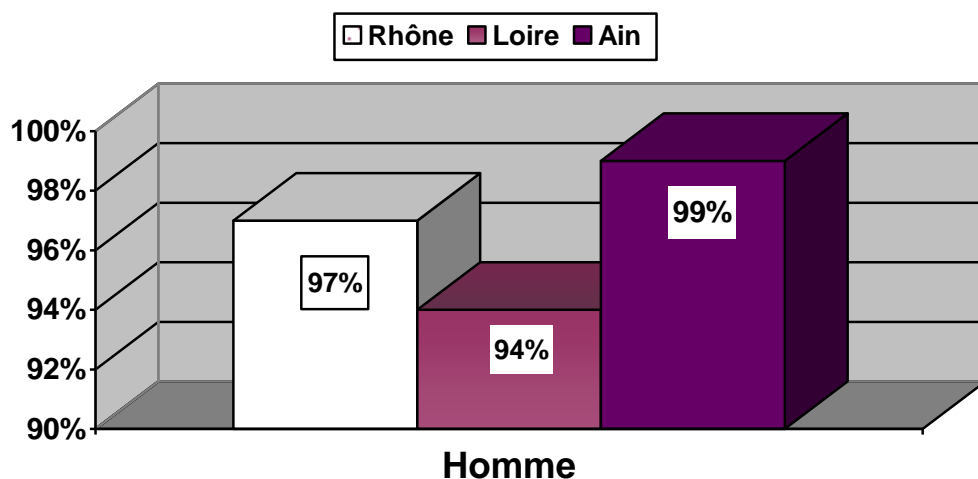
Il est également important de noter que 343 personnes placées sous main de justice et rencontrées dans les années antérieures, étaient encore en 2019 suivies dans les différents services de l'association.

## 1.1. Quel est le profil de cette population ?

Afin de mieux cerner les difficultés spécifiques auxquelles nous sommes confrontés, il est important de présenter un comparatif des typologies des publics reçus dans les trois départements : RHONE - LOIRE et AIN.

*Rappel des effectifs concernés : Rhône 403 personnes ; Loire 205 personnes et Ain 132 personnes.*

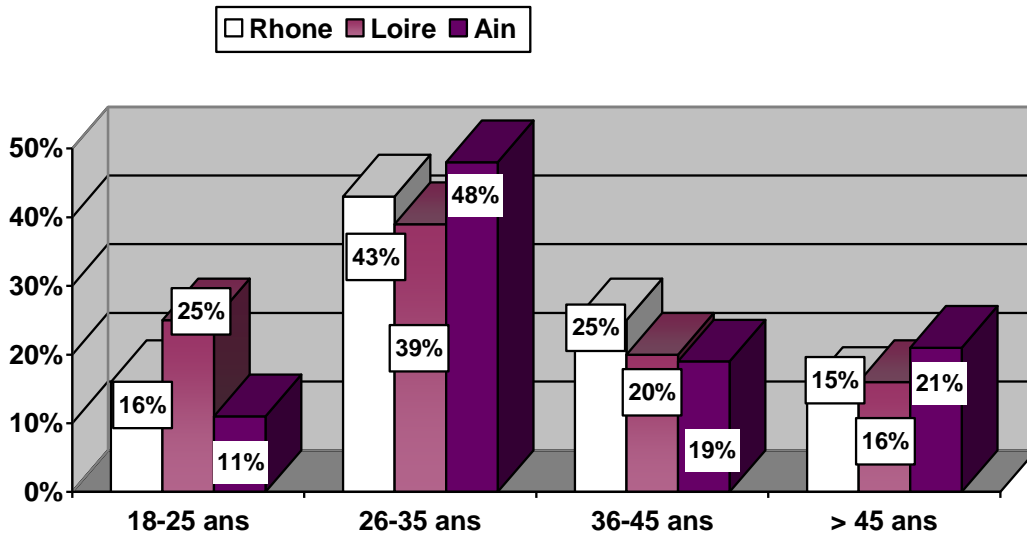
Sexe :



Cette répartition correspond également à la population incarcérée en France

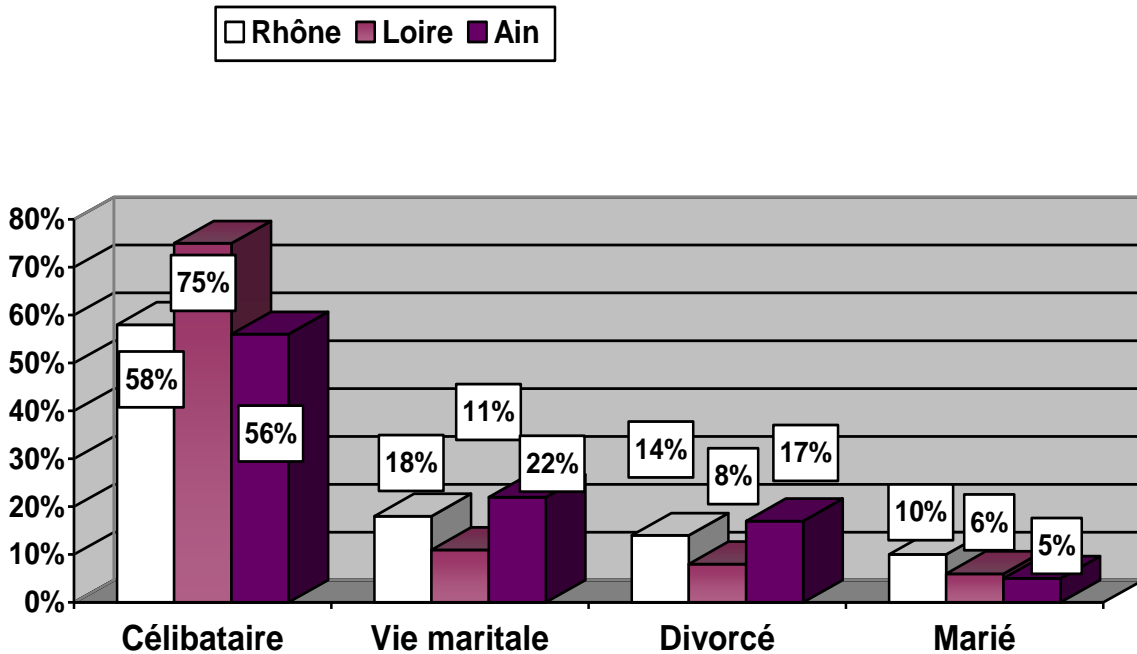
Rappel des effectifs concernés : Rhône 403 personnes ; Loire 205 personnes et Ain 132 personnes.

Age :



La population pénale rencontrée est jeune 61% ont moins de 35 ans

Situation de famille :

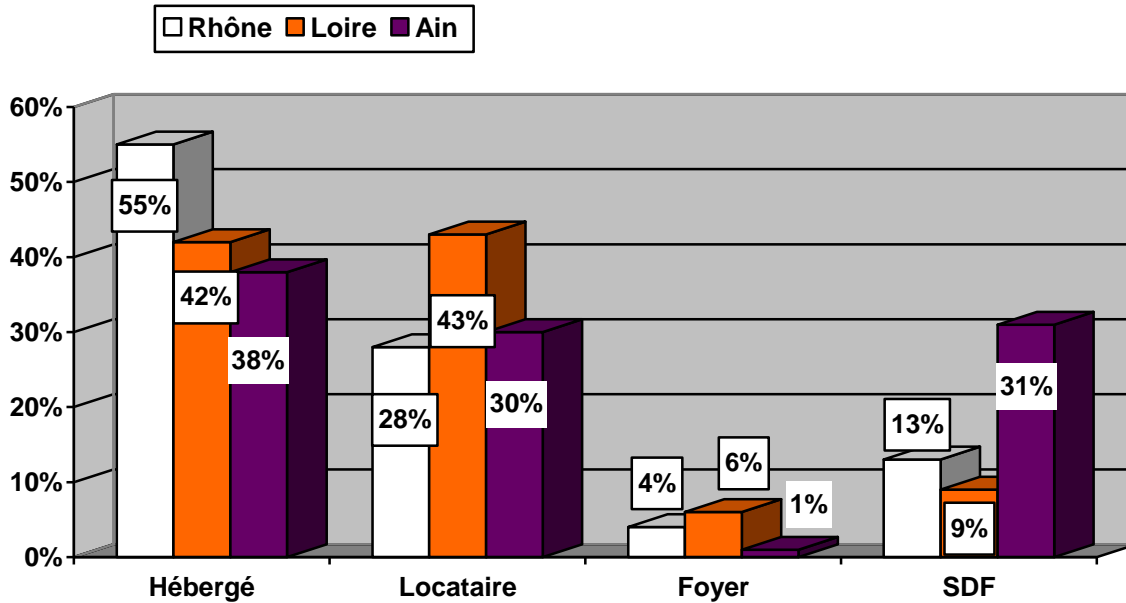


Le candidat GREP n'a pas de responsabilité familiale.



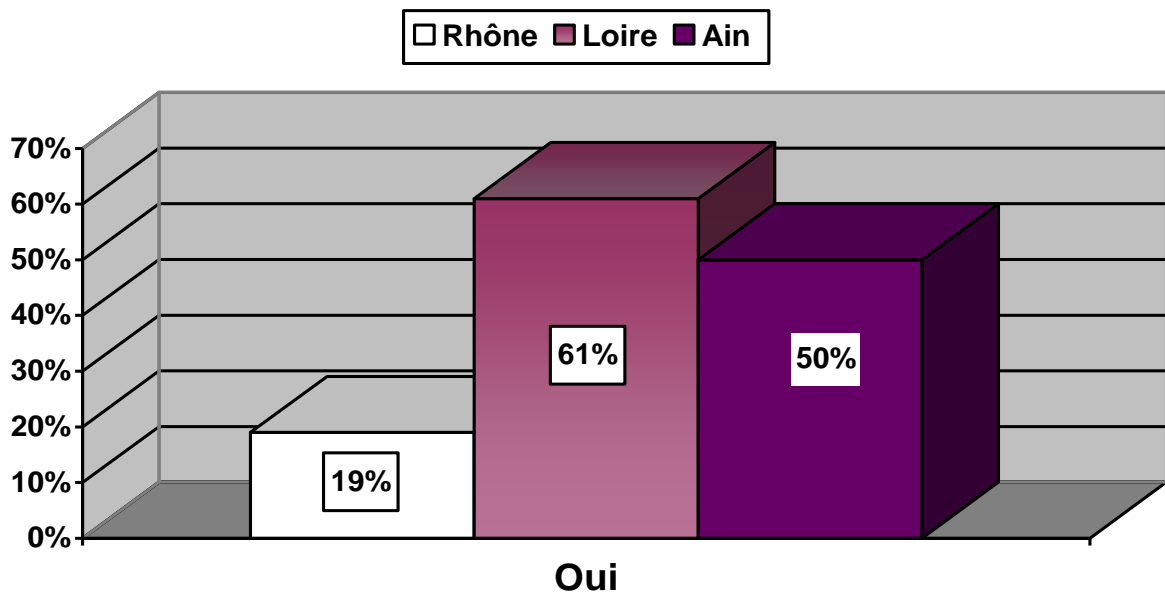
Rappel des effectifs concernés : Rhône 403 personnes ; Loire 205 personnes et Ain 132 personnes.

Logement :



Il reste pris en charge par la famille. Le GREP rencontre peu de personnes sans hébergement (sauf sur les longues peines notamment dans les centres de détention de Bourg et de Roanne)

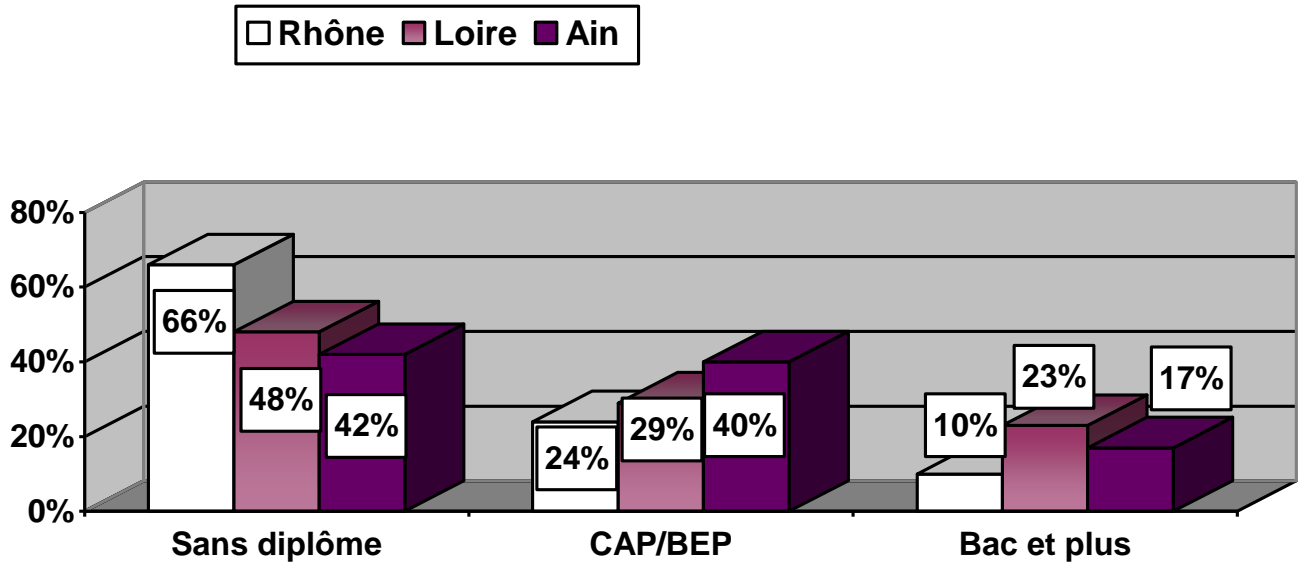
Problématique de santé :



Au global, ce sont 36% des personnes rencontrées au GR.E.P qui ont des problèmes de santé importants : toxicomanie - alcoolisme - troubles du comportement.

Rappel des effectifs concernés : Rhône 403 personnes ; Loire 205 personnes et Ain 132 personnes.

Niveau de qualification :



Chez les jeunes de 18 à 25 ans, ils ne sont que 39% à être titulaire d'un diplôme

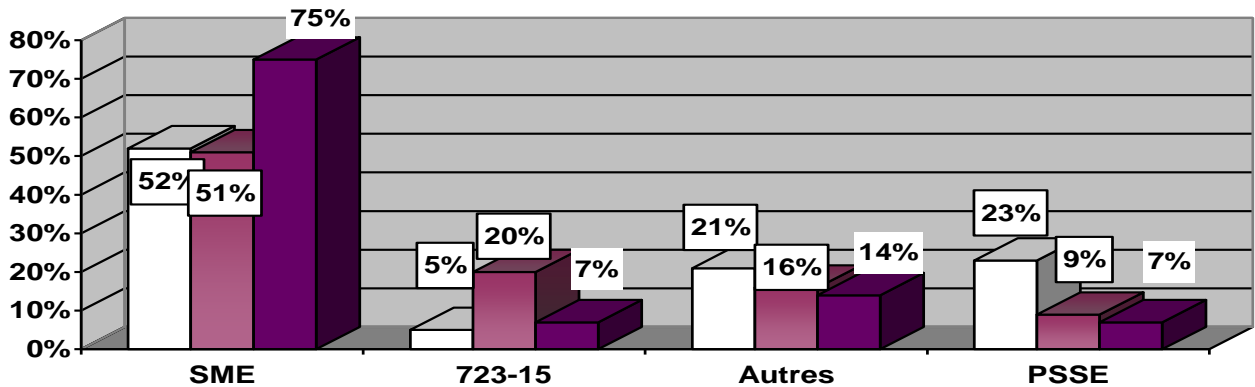
## Quelques statistiques spécifiques au milieu « ouvert »

*Effectif concerné : Rhône : 168 personnes, Loire : 108 personnes et Ain : 28 personnes*

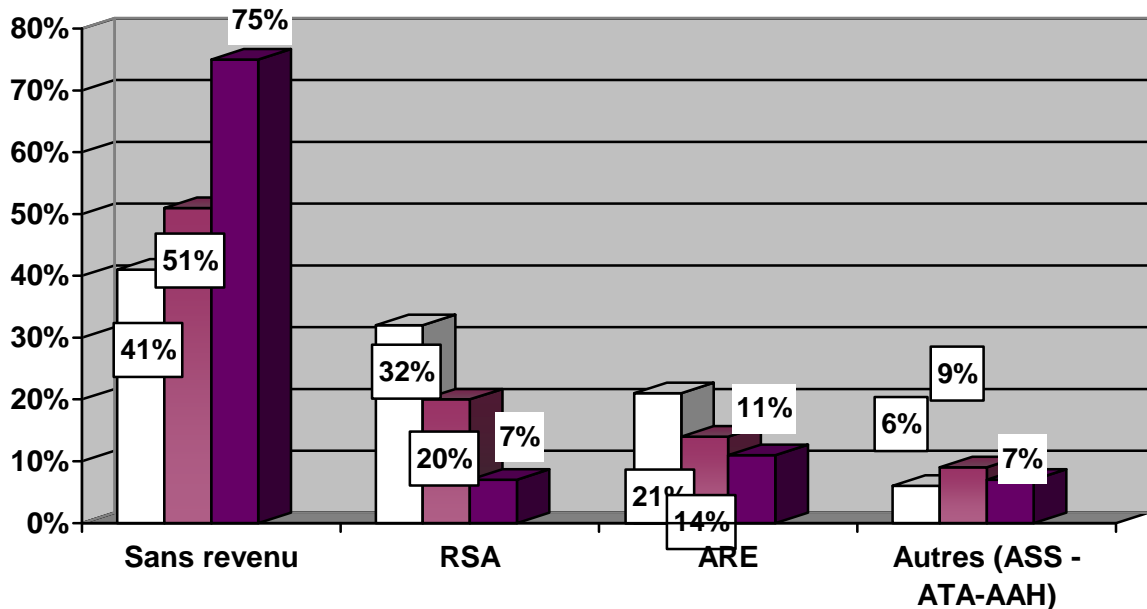
### Situation pénale :

**SME** : Sursis Mise à l'Épreuve  
**723-15** : Possibilité d'aménagement de peine pour une personne non détenue  
**Autres** : Libéré conditionnel + CJ

□ Rhône ■ Loire ■ Ain



### Ressource :



**42% ont des ressources inférieures à 560 € par mois**

## 1.2. Le GREP dans les dispositifs de préparation à la sortie dans le Rhône.

### 1.2.1. : Quelle est la situation par établissement pénitentiaire ?

#### ➤ Maison d'Arrêt de Lyon/Corbas

**64 nouvelles personnes** ont été rencontrées en détention (60 en 2018) sur la maison d'arrêt de Lyon-Corbas en 2019.

A ces 64 personnes, le conseiller d'insertion professionnelle du GREP a poursuivi en 2018 l'accompagnement de 29 personnes déjà rencontrées en 2018 et 13 autres déjà connues au GREP et réincarcérées dans l'année soit au final **106 personnes**.

Parmi ces 106 personnes, 12 ont été transférées ou ont eu une sortie anticipées, 1 ont été reprises par leur ancien employeur ou avaient déjà une promesse d'embauche, 1 ont eu une difficulté administrative empêchant le suivi des démarches d'insertion professionnelles.

Au final, le référent GREP est intervenue pour valider ou finaliser le projet de sortie de 27 détenus et mis en place un projet de sortie vers le GREP pour une trentaine d'autres détenus.

Par rapport au profil présenté au chapitre précédent, il est à noter que le «**détenu de Corbas**» sur lequel le GREP est intervenu est dans une tranche d'âge 18-35 ans à 66% - Sans diplôme 55% - 2 femmes nous ont été signalées sur la M.A. de Corbas.

### Résultats des placements en 2019 :

#### Sur le plan de l'insertion professionnelle :

**27 détenus de la Maison d'arrêt de Lyon/Corbas ont été pris en charge directement par le G.R.E.P. en 2019** (dont 22 en aménagement de peine et 5 à leur sortie de détention en sursis mise l'épreuve ou en fin de peine)

#### Sur le plan de l'aménagement de peine :

Sur les 26 demandes d'aménagement de peine qui ont été déposées en 2018, **22 ont été acceptées** (27 en 2018) **dont 16 en semi-liberté, 6 en PSE.**

Pour obtenir ces résultats, **11 demandes de permission de sortir** ont été déposées **dont 6 acceptées** (soit 54%) et **27 étapes d'insertion** (orientation, formation, emploi) ont été mobilisées. Le faible nombre de permissions demandées sur cette année 2019 s'explique par le fait que l'intervenant du GREP a repris, à partir de Juin 2019, les accompagnements 2RE en milieu ouvert pour les détenus rencontrés à la MA de Corbas. Cette nouvelle procédure ne nécessitait plus de demandes de permissions.

### ➤ **Maison d'Arrêt de Villefranche sur Saône :**

En 2019, 161 personnes ont été reçues par le GREP **dont 137 nouveaux signalements (106 en 2018)**, 28 étaient déjà connues dans les 3 ans précédant ce nouveau signalement et 24 de 2018 en poursuite de suivi sur 2019.

Par rapport au profil présenté au chapitre précédent, il est à noter que le «**détenu de Villefranche sur Saône** » sur lequel le GREP est intervenu est dans une tranche d'âge 18-35 ans à 50% - Sans diplôme 88% , durée de peine de plus de 7 à 12 mois : 40% et plus d'un an 44%.

Parmi ces 161 personnes, **108 présentaient des problématiques importantes** (logement, santé, justice...) ne permettant pas pour l'instant une prise en charge par le GREP et 17 ont construit un projet avec Pole Emploi ou la mission locale.

Sur 2019, 51 demandes d'aménagement de peine ont été déposées auprès de la JAP et 31 l'ont obtenue.

## **Résultats des placements en 2019 :**

**Sur le plan de l'insertion professionnelle :**

**22 détenus ont repris une activité professionnelle en 2019 (20 en 2018) :**

- 2 candidats ont été embauchés en CDI
- 7 candidats ont trouvé un emploi via l'intérim (logistique et manutention)
- 7 candidats ont été placés en entreprise via notre ETTI Grep Interim
- 4 candidats ont été placés en entreprises d'insertion principalement dans le secteur du nettoyage des locaux et automobile.
- 1 candidat à intégrer une formation professionnelle.
- 1 a crée son entreprise

**Sur le plan de l'aménagement de peine :**

**Sur les 31 détenus qui ont bénéficié d'aménagement en 2019 :**

- 14 Semi-libertés
- 14 Placements sous surveillance électronique
- 1 en libération conditionnelle
- 2 Placement extérieur

### ➤ Centre Pénitentiaire de Saint Quentin Fallavier

**27 nouvelles personnes** ont été rencontrées en détention dans le cadre de la permanence GREP au Centre Pénitentiaire de St Quentin-Fallavier (25 en 2018).

Par ailleurs, 18 candidats rencontrés les années précédentes, ont également été suivis en 2019 par le GREP.

Sur ces 45 personnes, 2 ont élaboré un autre projet avec Pole emploi et ou mission locale, 1 personne n'a pas souhaité être accompagnée par le GREP, 1 personne manquait de motivation, 1 s'est évadée et 1 autre est sortie en fin de peine.

Pour préparer la sortie **17 demandes de permission de sortir ont été demandées et 13 ont été acceptées.**

Au total, **ce sont 14 personnes** (11 en 2018) **qui auront réellement repris une activité professionnelle et** ceci dans le cadre de **15 aménagements de peine dont 5 en Semi liberté, 7 en PSE et 3 en PE.**

Sur les détenus suivis en 2019, **15 étaient toujours en détention au 31.12.2019** et poursuivent leur relation avec le GREP en 2020.

### ➤ Autres placements en liaison avec le SPIP du Rhône :

**Parmi les 23 détenus du Centre de Semi Liberté de Lyon** qui nous ont été orientés en 2019, **17 ont pu rester en semi liberté** grâce à un nouvel emploi proposé par le GREP.

Et enfin sur **les 7 personnes orientées par le milieu ouvert en 723-15, 5 ont pu bénéficier d'une semi liberté ou d'un placement sous surveillance électronique.**

### ➤ Autres établissements pénitentiaires en France.

Accueil de 15 nouvelles personnes condamnées domiciliés dans le Rhône (28 en 2018) et provenant de 8 établissements pénitentiaires en France (notamment du CD de Roanne, Liancourt/Aléria Corse /Villepinte/Grasse). Nous pouvons relever ici les profils des personnes reçues sont radicalement opposés. En effet, nous pouvons rencontrer candidats avec des peines relativement courtes (moins de 2 ans) parfois des primaires, mais aussi de durée de détention 10/15 ans voir 20 ans. La préparation à la sortie pour ces candidats demandent du temps, parfois plusieurs PS avant une prise en charge GREP.

**Aménagement de peine :** 5 candidats de 2019 ont bénéficié d'aménagement de peine et 6 anciens candidats de 2017 ou 2018. Sur ces 11 personnes, 7 étaient sortis en PSE et 4 en Semi liberté.

Pour la sortie de ces candidats, nous avons proposé **comme support « Réussir son Retour à l'Emploi »**. Ce module ou SAS reste un outil essentiel pour toute personne incarcéré de longue date, nécessité d'être accompagné dans ses démarches de régularisation de situation administrative et professionnelle.

## 1.2.2. : Quels sont nos résultats d'insertion professionnelle en milieu fermé sur le Rhône ?

Le nombre total de personnes rencontrées et suivies en 2019 a été d'environ 346 personnes (236 ayant bénéficié d'un premier bilan diagnostique en 2019, les 110 autres étant en poursuite de suivi sur 2018).

Parmi ces 346 détenus et après plusieurs rencontres au parloir avocat ou au GREP et de nombreux échanges avec les Conseillers d'Insertion et de Probation, 107 détenus (31%) ne s'inscrivaient pas dans une démarche d'insertion professionnelle et devaient régler au préalable un certain nombre de problèmes dont ceux liés à la **santé**, à la **situation pénale**, à **l'hébergement**, à un **manque évident de motivation**, à **des problèmes administratifs** ( CNI / carte de résident) ou étaient repris par leur ancien employeur ou déjà sur un projet avec pole emploi ou la mission locale.

**En résumé, on peut estimer qu'environ 239 détenus remplissaient les conditions nécessaires pour s'engager dans un réel travail de recherche d'emploi avec le GREP.**

### ➤ Résultats en termes de placement :

↳ 93 étaient toujours incarcérés au 31.12.2019. Parmi eux, plus de la moitié est pressentie pour intégrer une étape d'insertion en 2020.

Il restait donc 146 détenus sur lesquels un vrai travail de mise à l'emploi a pu être engagé

**Au final, ce sont 129 placements en entreprise ou en centre de formation qui ont été concrétisés en 2019 (125 en 2018)**

### ➤ Résultats en termes d'aménagement de peine :

Sur les 129 détenus (125 en 2018) ayant trouvé, par le GR.E.P., une activité professionnelle

↳ **106 (soit 82%) ont bénéficié d'un aménagement de peine (103 en 2018)**

- 2 en libération conditionnelle (3 en 2018)
- 61 en semi liberté (66 en 2018)
- 5 en placements extérieurs (2 en 2018)
- 38 en placements sous surveillance électronique (32 en 2018)

### Commentaires :

**Stabilisation des insertions professionnelles et des aménagements de peine en milieu fermé en 2019 sur le Rhône.**

	2018	2019
<b>Accueil – diagnostic</b>	229 détenus	236 détenus
<b>Insertion professionnelle</b>	125 détenus	129 détenus
<b>Aménagement de peine</b>	103 détenus	106 détenus

### 1.2.3. : La poursuite de notre intervention dans les Placements Extérieurs

**Le placement extérieur est un aménagement de peine** qui permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Il vise à préparer la réinsertion, à lutter contre la récidive, à maintenir ou à restaurer les liens familiaux, sociaux et de travail.

La personne en placement extérieur intègre un des outils de l'association notamment l'accompagnement renforcé intitulé « Réussir son retour à l'emploi » ou l'accès à l'emploi dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences (PEC) d'une durée de 3 à 6 mois à temps plein au sein d'une association, une institution ou une collectivité locale dans laquelle il pourra se réapproprier un rythme de travail, valider un projet professionnel et développer des compétences professionnelles.

Cette mesure donne également la possibilité au détenu de traiter les problématiques sociales grâce aux conventions que la DISP a signé avec différents Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale du Rhône (Devenir Matter, FNDSA, LAHSO, Fondation AJD/le CAP, Foyer le MAS, Armée du Salut).

Le repérage des candidats est assuré par les C.P.I.P. du Rhône, du centre pénitentiaire de Saint Quentin Fallavier et de Bourg en Bresse.

Le chargé de mission du GREP effectue ensuite la pré-sélection des candidats proposés au placement extérieur en tenant compte de leurs capacités à respecter le cadre qui leur sera demandé tant au niveau de leur accompagnement au sein du GREP que sur le lieu de travail en cas de mise à l'emploi.

Cela se réalise en partenariat avec les éducateurs de différents CHRS dans le sens d'un diagnostic partagé.

2019 a permis de poursuivre la convention signée avec la DISP de Lyon, et donc d'accompagner des PPSMJ soit dans le cadre d'une mesure de placement extérieur en CHRS ou au domicile du détenu (possibilité plus adaptée pour certains condamnés qu'un logement en foyer).

**En milieu fermé, ce sont 10 détenus (14 en 2018) qui nous ont été orientés dont 2 de la Maison d'arrêt de Lyon/Corbas, 4 du Centre de détention de Saint Quentin Fallavier, 3 de Bourg en Bresse et 1 de Villefranche sur Saône.**

**Au final, 11 PPSMJ ont fait l'objet d'un accompagnement du GREP dans le cadre de ce dispositif d'aménagement de peine.**

En 2019 sur le plan professionnel : 11 ont débuté par un accompagnement en 2RE dont 9 ont ensuite débouché sur un emploi ou une formation

Les perspectives pour l'année 2020 consistent principalement en la poursuite de la convention signée avec la DISP.

### 1.2.4 : Dispositif Passage

**En 2019, le GREP a collaboré avec Le Mas et le Cllaj sur le dispositif Passage (co-porté également avec Aralis Lyon) qui propose :**

- L'aide au maintien du logement pendant la détention
- L'accès au logement direct ou en sous location ou bail glissant
- Un programme d'accompagnement social et des activités collectives

Le GREP a été l'un des 3 orienteurs sur le programme PASSAGE (un cinquième des orientations annuelles). Nous avons fourni plus d'un tiers des suivis du programme sur le volet accès et sommes devenu l'orienteur principal depuis la semi-liberté.



Ainsi, 21 orientations ont été réalisées. Sur les rencontres effectives après orientation, le taux d'admission dans PASSAGE est de 60%: sur les 4 refus après rencontre, 2 refus concernent deux profils inadaptés au programme (projet peu clair, peu d'autonomie), 1 personne n'a pas adhéré au principe d'accompagnement, 1 personne en évasion. Les profils correspondent donc en majorité au programme (capacité à être locataire, dynamique, etc.).

En revanche, il y a eu peu d'orientation de PASSAGE vers le GREP : si les personnes sollicitent pour un accès vers l'emploi, PASSAGE renvoi généralement sur le droit commun (pôle emploi). Mais il y a peu de sollicitation sur les questions d'emploi : soit les personnes sont déjà en situation d'emploi, soit leur situation ne permet pas un accès vers l'emploi ou ne représente pas une priorité (problématiques multiples).

### **1.2.5 : Le Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle (PPAIP) sur le département du Rhône**

#### **Les objectifs du PPAIP**

Mis en action dès février 2018, le programme personnalisé d'accompagnement à l'insertion professionnelle vise principalement à construire, outiller, accompagner et sécuriser le parcours d'insertion socioprofessionnelle des personnes détenues, y compris celles bénéficiant d'une mesure de semi-liberté, ou d'une libération sous contrainte sous la forme d'une semi-liberté. Il se présente sous la forme de 3 axes différents.

#### **Il doit notamment permettre:**

- de réaliser un bilan évaluation/orientation,
- de travailler sur les aptitudes, les compétences et les freins à l'emploi,
- d'informer et de documenter sur les métiers et les formations,
- de définir, d'analyser et de valider un projet professionnel,
- de définir un parcours de formation ou de travail intra et ou extra muros,
- d'élaborer une feuille de route contenant les informations et les techniques mobilisables nécessaires à la mise en œuvre d'un projet professionnel réaliste et réalisable.

#### **Le programme personnalisé d'accompagnement à l'insertion professionnelle permet :**

- d'apporter à la commission pluridisciplinaire unique des éléments d'information complémentaires dans le cadre du classement du bénéficiaire en formation ou au travail.
- d'étayer les dossiers devant être présentés devant le juge de l'application des peines dans le cadre des commissions d'application des peines ou des débats contradictoires.

#### **Notre action sur le PPAIP**

En 2019, nous avons rencontré, sur l'ensemble du département du Rhône, dans les établissements pénitentiaires de Lyon-Corbas, Villefranche et Saint-Quentin Fallavier, **263 personnes pour un axe 1, 39 personnes pour un axe 2 et 2 groupes pour un axe 3, représentant 13 personnes.**

## 1.2.6 : Action en détention « Rencontre Autour des Métiers » (RAM)

L'objectif de cette action était de permettre à des PPSMJ, écroués à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas, de pouvoir rencontrer des chefs d'entreprise, représentant différents secteurs professionnels qui sont aujourd'hui en demande de personnel. Cette action a pu permettre aux PPSMJ de pouvoir être informées sur des secteurs qui recrutent, et les différentes méthodes afin d'intégrer ces secteurs.

Huit intervenants, représentant quatre secteurs professionnels différents, ont été invités à présenter aux détenus, lors d'une réunion d'information collective, leurs secteurs professionnels respectifs, leurs attentes en matière de profils professionnels, de recrutement, de formation et de condition d'exercice des métiers du secteur.

Nous avons pu assez rapidement mobiliser un nombre important de partenaires afin de pouvoir participer à notre action, partenaires qui se disent prêt aujourd'hui à renouveler l'expérience de présenter leurs secteurs d'activités et leurs métiers dans le cadre d'une future action de Rencontre Autour des Métiers.

Les inscriptions sur cette action se sont réalisées de deux façons différentes :

Les personnes intéressées par cette action pouvaient librement remplir un courrier d'inscription et le renvoyer directement auprès du permanent du GREP afin d'être inscrit sur la session. Un retour était alors effectué afin de leur indiquer que leur inscription était enregistrée.

Le permanent du GREP, ainsi que les partenaires en détention pouvaient également proposer des candidats potentiels pour cette action. Les noms étaient alors communiqués au permanent du GREP, qui rencontrait les personnes orientées afin de leur présenter l'action et les inscrire sur une session, dans le cas où ils seraient intéressés.

Notre objectif d'inscription a été pratiquement atteint, avec 35 personnes inscrites sur les 40 places prévues.

Notre taux de présence, par rapport à notre nombre d'inscrit, a été assez important. En effet, nous avons eu :

- 14 hommes présents sur les 18 inscrits pour la première session
- 15 hommes présents sur les 17 inscrits pour la seconde session

La totalité des participants ont été très satisfaits ou satisfaits de notre action menées, que ce soit au niveau du déroulé, de la présentation des métiers, des échanges avec les entreprises ou des réponses qu'ils ont pu obtenir.

Sur l'ensemble des personnes présentes lors de notre Rencontre Autour des Métiers, nous avons pu continuer le suivi avec une vingtaine de détenus.

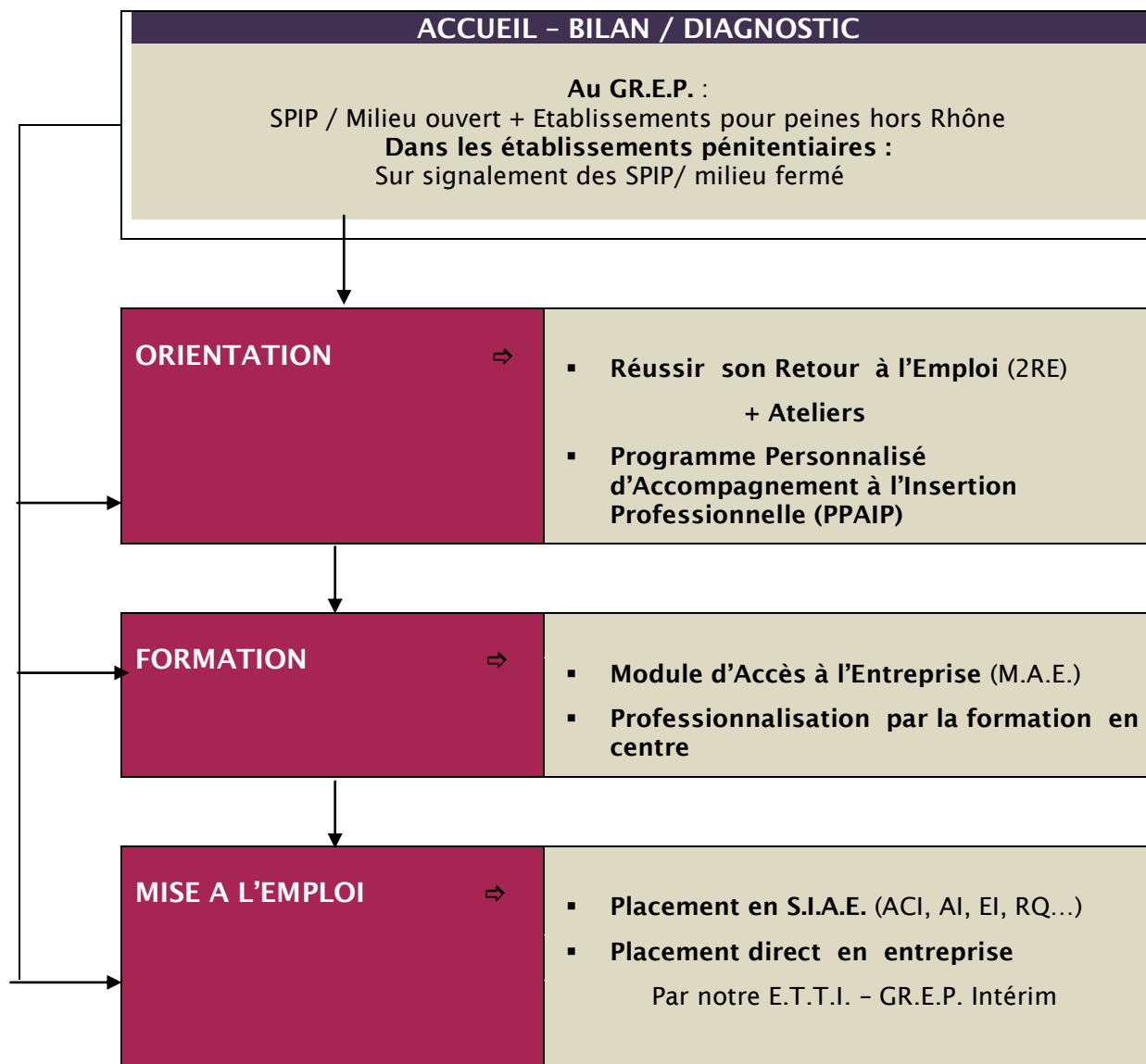
2

**Du projet professionnel à l'accès  
à l'emploi  
(et au maintien...)**

Le GREP dispose sur le Rhône, d'une plateforme de l'insertion professionnelle grâce à la diversification d'action et d'outils mis en place dans des domaines complémentaires tels que :

## L'Accueil - l'Orientation - la Formation et la mise à l'emploi

L'objectif est de proposer à tout candidat motivé un parcours d'insertion ayant pour finalité l'emploi.



Ce type d'organisation nous a permis en 2019, sur le Rhône, d'engager 208 personnes dans au moins une étape de leurs parcours d'insertion et d'assurer avec chacune d'elle un accompagnement renforcé permettant d'anticiper au mieux les risques de rupture, notamment pour les bénéficiaires du RSA et du dispositif PIER de la Métropole de Lyon

## 2.1. – L'orientation et la formation professionnelle

### 2.1.1. : « Réussir son retour à l'emploi » - 2RE

Grâce au soutien de la Préfecture du Rhône, du SPIP du Rhône, de la ville de Lyon et de la FONDATION M6, nous avons en 2019 mené une action pour 125 personnes (106 en 2018).

#### Les Objectifs de départ

Les objectifs sont de contribuer à la prise en charge des personnes bénéficiant d'une mesure d'aménagement de peine et principalement dans le cadre d'un placement sous surveillance électronique ou d'une semi-liberté.

Le GREP a pour mission de recevoir pour un diagnostic professionnel toutes les personnes orientées par le SPIP en milieu ouvert, bénéficiaires d'un aménagement de peine et de leur proposer dans les jours suivant un accompagnement renforcé, axé sur la construction, parfois la validation et la réalisation du projet professionnel et devant les conduire vers un accès à l'emploi ou à une formation professionnelle.

Des modules personnalisés leurs seront proposés suivants les besoins identifiés et leurs attentes.

Au final, il s'agit de redynamiser une population pénale parfois très éloignée de l'emploi mais volontaire à bénéficier et à respecter pendant plusieurs mois un cadre de suivi devant leur permettre une réelle insertion professionnelle

#### *Les évolutions en cours de parcours*

Destinée au départ pour le milieu ouvert, et avec l'avis du SPIP, cette prestation s'est étendue au milieu fermé. Par ailleurs, cette prestation a été proposée à toutes les mesures dites « contraignantes » c'est-à-dire sous écrou (PSE - PE - PEI - SL- LC).

#### Les procédures mise en place avec le SPIP du Milieu Ouvert

Au niveau de la procédure, nous avons formalisé une procédure de communication avec le SPIP du Milieu Ouvert selon le déroulé suivant :

1. Transmission de la fiche de liaison par le CPIP au GREP
2. Envoi d'une convocation sous 10 jours
3. Envoi de la synthèse au CPIP Référent
4. Echange téléphonique et mail avec le CPIP référent

Des réunions régulières avec un représentant du SPIP de Lyon ont été organisées afin d'analyser le suivi des résultats de l'opération et les problématiques rencontrées. Elles étaient au rythme d'une rencontre tous les 2 mois.

## Les typologies :

### Concernant les aménagements de peines :

Mesures de Justice	
Semi-Liberté	50
Placement sous Surveillance Electronique	59
Placement Extérieur	10
Placement Extérieur Individuel	1
Libération Conditionnelle	4
Libération Définitive	1
<b>Total</b>	<b>125</b>

### Les sources d'orientation pour les personnes entrées en prestation

<b>Le milieu Fermé</b>	<b>99</b>
<b>Le milieu ouvert (SPIP siège de Lyon et CSL)</b>	<b>26</b>

**Constats :** Pour le milieu ouvert, prépondérance des orientations du centre de Semi liberté que nous pouvons expliquer par un rapprochement plus accentué auprès des CPIP. Dans le cadre des aménagements de peine obtention de SL et de PSE en majorité.

### Les niveaux de qualifications des personnes accompagnées

Les niveaux	
VI	32
Vbis	15
V	62
IV	13
III	2
II	1
<b>Total</b>	<b>125</b>

**Constat :** le public accompagné par le GREP se situe essentiellement sur un niveau de qualification inférieur ou égal au Niveau V soit environ 87% de notre effectif.

## Les âges

Les âges	
jusqu'à 25 ans	36
entre 26 et 35	54
entre 36 et 45	23
entre 46 et 55	10
55 et +	2
<b>Total</b>	<b>125</b>

## Résultats à l'issue

- 86 personnes ont accédé à un emploi
- 4 personnes ont accédé à une formation ou un MAE
- 12 personnes ont fini leur accompagnement
- 14 personnes ont abandonné

Sur 125 personnes concernées, 90 personnes ont eu une solution : 72 % de sorties positives

Il nous a fallu mobiliser 105 étapes (contrat, formation...) pour ces 90 personnes en sorties positives.

Sur les 86 mises à l'emploi, 20 l'ont été grâce à GREP Intérim ; secteur Industrie, BTP et Nettoyage urbain. A savoir, certains candidats ont pu bénéficier de courtes missions et continuer l'accompagnement après la fin de leurs missions.

**Autres actions menées en parallèle :**

### Les Ateliers

50 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs des 20 ateliers réalisés par des bénévoles employeurs pour travailler sur différents thèmes :

- CV et compétences
- Codes et règles de l'entreprise ainsi que droits et devoirs du salarié - contrats de travail
- Communication verbale et non verbale.
- Préparation aux questions et Simulation d'entretien

### Animation du lieu ressource

De plus, un bénévole anime notre lieu ressource (composé de 4 PC) une demi-journée par semaine. Il s'adapte aux besoins de nos bénéficiaires, les aidant notamment à :

- Créer numériquement leur CV
- Préparer des entretiens
- S'approprier l'outil numérique dans le cadre de leur recherche d'emploi (recherche d'offres sur les sites Pôle Emploi, Indeed...)
- Effectuer des démarches administratives (inscription Pôle Emploi, actualisation,...)

**10 personnes ont pu bénéficier d'une aide personnalisée**

## **2.1.2 La formation interne : " Module d'Accès à l'Entreprise"**

L'action de formation "Module d'Accès à l'Entreprise" a été financée dans le cadre des actions spécifiques du Conseil Régional pour l'année 2019.

Cette formation prévue pour une quarantaine de personnes, jeunes ou adultes, peut concerner l'ensemble des antennes Rhône, Ain et Loire.

Elle complète la plate-forme du G.R.E.P et permet aux stagiaires de s'engager, par une immersion de 9 semaines en entreprise, dans un parcours professionnalisant (emploi ou formation professionnelle) à l'issue de cette période.

Ce stage offre une possibilité d'évaluer les savoir-faire et savoir-être des stagiaires, de pointer les difficultés liées à une situation de travail et de mesurer le chemin qui reste à parcourir jusqu'à l'emploi. Cette évaluation s'effectue avec l'aide des tuteurs à travers des bilans réguliers.

Le contenu, soit l'immersion en entreprise sur un poste déterminé et avec le soutien d'un tuteur, est en adéquation avec les problématiques d'un public en rupture. En effet, ce stage est souvent une adaptation progressive au poste de travail et aux exigences de l'entreprise avant le contrat direct.

L'enjeu est, au-delà de l'insertion professionnelle, d'assurer la transition entre la rupture due à l'incarcération et la confrontation aux réalités socio-économiques.

### L'action " Module d'Accès à l'Entreprise" a concerné 35 personnes en 2019

28 entreprises ont été sollicitées sur différents secteurs d'activité :

Industrie Transport Logistique	Services Santé	B.T.P.	Commerce Vente	Environnement	Informatique
37%	20 %	14%	12 %	14%	3%

Résultats à l'issue de stage:

CDI	CDD / intérim	Contrats aidés	Formation professionnelle	Création entreprise	Poursuite recherche emploi	Abandons Renvois	Déménagement sur le territoire national
3	8	2	3	0	15	1	3

Parmi les 35 stagiaires, ils sont donc 16 (soit 46%) à avoir eu à l'issue du stage, un contrat de travail ou accès à une formation qualifiante.

En s'appuyant sur l'entreprise et les réalisations concrètes, cette action met en valeur les connaissances et les savoir-faire professionnels des stagiaires et permet ainsi un retour progressif à la vie active pour la majorité d'entre eux.

Cette action de formation assurée par le GREP, avec entrées et sorties permanentes, a été fortement mobilisée dans la préparation à la sortie de détenus puisque les aménagements de peine ont concerné 18 personnes (51%) : 11 en Placement sous Surveillance Electronique, 5 étaient en Semi-Liberté, 1 en Liberté conditionnelle et 1 en placement Extérieur.

Pour les 17 autres stagiaires : 3 en 723-15, 12 en Sursis de Mise à l'Epreuve et 2 en Sursis Travaux d'Intérêt Général.

Associée à un travail en amont sur la construction du projet professionnel et de l'accompagnement vers l'emploi (Accompagnement vers l'emploi ciblé), cette action d'immersion en entreprise est une étape déterminante dans la construction d'un parcours d'insertion du sortant de prison.

### Perspectives 2020 :

Le « Module d'Accès à l'Entreprise », dont le concept et le contenu sont analogues, sera reconduit et financé par la Région au titre des formations pour les personnes placées sous main de justice en Auvergne Rhône Alpes.



## 2.2. L'accès à l'emploi

Malgré la reprise économique dont bénéficie encore peu la population placée sous main de justice, il a été important pour nous en 2019 de continuer à développer une **collaboration globale et systématique avec les entreprises tant au niveau du placement que pour toute autre forme de partenariat** (accueil de stagiaires-participation à l'orientation de nos candidats, au développement de notre réseau, etc.).

**L'accompagnement et la mise à l'emploi restent l'objectif premier de l'association.**

Il ne peut se faire que grâce aux phases préliminaires exposées aux chapitres précédents (travail sur le projet et accompagnement renforcé vers l'emploi, formation en partenariat avec d'autres centres de formation mais également en interne en s'appuyant sur notre réseau d'employeurs) mais aussi grâce à notre collaboration avec des structures spécialisées dans l'insertion par l'Economie telles les entreprises d'insertion, diverses associations de lutte contre l'exclusion et principalement, pour ce qui nous concerne, par notre Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion GREP Intérim SAS.

### 2.2.1 Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique

Face à la population que nous recevons et qui est toujours aussi éloignée des critères d'employabilité définis par l'entreprise traditionnelle, ces structures d'insertion par l'économie sont pour nous un outil indispensable pour mener à bien notre mission.

En effet, pour un nombre important de nos candidats, elles sont avant tout le lieu où le condamné va découvrir les règles, le fonctionnement et les contraintes de l'entreprise.

**Il s'agit donc en priorité de développer ses capacités d'adaptation et d'intégration au monde économique** puis peut-être, dans un deuxième temps, de tenter d'acquérir une réelle compétence professionnelle.

**Sur les 208 personnes mises à l'emploi en 2019, 36 l'ont été dans des entreprises d'insertion :** Envie Rhône, Elits Propreté, Le Tremplin, Le Transit, Prestal, AIJE, mais également dans des Ateliers chantiers d'insertion, des associations intermédiaires et les régies de quartier.

**Malheureusement la suppression des contrats aidés depuis aout 2017 rend plus difficile l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés dont font partie les PPSMJ.**

### 2.2.2 L'entreprise traditionnelle

Elle reste pour le G.R.E.P la cible première de l'insertion par l'Economique.

#### • Quelles sont les entreprises partenaires ?

Grâce à un travail de communication auprès des associations et organisations patronales (CJD – EDC – ANDRH – MEDEF) et de prospection des entreprises, nous arrivons à maintenir autour du G.R.E.P **un réseau de plus de 150 entreprises partenaires dont près des deux tiers concrétisent cette collaboration par l'embauche de condamnés** (dont une vingtaine dans les services publics, para-publics et associatifs).

### Secteurs d'activité :

	BTP	Industrie	Services	Restauration, Logistique Associatif
2019	29%	25%	22%	24%

### Effectifs :

	< de 10 salariés	10 à 49 salariés	50 à 499 salariés	+ de 500 salariés
2019	7%	31%	43%	19%

Il est donc essentiel pour le développement de notre association de maintenir notre crédibilité auprès de ces entreprises, à travers notre savoir-faire et notre professionnalisme qui doivent se traduire dans **l'efficacité et la rigueur de nos méthodes de recrutement**, la bonne utilisation de la **complémentarité de nos prestations** et notre **disponibilité totale dans un suivi de terrain adapté à notre public**.

#### • Quel est l'intérêt d'un partenariat avec le G.R.E.P. ?

Permettre à des entreprises qui souhaitent être insérantes de le faire avec les conseils et l'aide de professionnels.

Il s'agit donc pour les permanents du G.R.E.P d'être en mesure :

- d'analyser correctement les besoins de l'entreprise puis de rechercher la meilleure adéquation homme / poste.
- de proposer, grâce à l'ensemble des outils d'insertion que nous disposons, celui correspondant le mieux à l'attente de l'entreprise et aux capacités du candidat.
- d'informer et d'aider certains partenaires à mieux utiliser les mesures d'aide à l'emploi favorisant l'embauche des personnes en grande exclusion.
- d'assurer un réel suivi professionnel par un accompagnement individualisé et adapté aux souhaits de l'entreprise.
- Et enfin, de permettre à certaines qui répondent à des marchés publics prévoyant des clauses d'insertion de le faire avec des professionnels de l'insertion.

#### • Les résultats en termes de placement

**En 2019, sur le Rhône, le GREP a permis à 208 condamnés d'accéder à un emploi.  
(Certains ayant cumulés plusieurs emplois)**

## 2.2.3 Notre Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion : GREP Intérim

Pour les candidats évalués prêts à intégrer le secteur marchand, GREP Intérim est un maillon essentiel pour accéder à l'emploi.

Un rapport de confiance, construit sur la durée avec les recruteurs et les services Ressources Humaines, permet de passer le barrage des entretiens de sélection.

Grâce à un suivi et un accompagnement socio-professionnel renforcé, nos chargés des relations avec les entreprises permettent à bon nombre de condamnés d'accéder souvent à leur premier emploi dans une entreprise classique, voire pour d'autres, après de longues périodes d'incarcération, de bénéficier d'un temps pour poser à nouveau leurs repères professionnels.

De plus, notre ETTI répond au plus près de la réalité économique dans la mesure où les entreprises recherchent des solutions souples dans la gestion des effectifs et où la responsabilité contractuelle de GREP Intérim est engagée en tant qu'employeur.

Nous avons signé le 8 octobre 2018 une convention de coopération avec pôle emploi ayant pour objectif de poursuivre la mise en œuvre de l'IAE. Les partenaires ont réaffirmé leur volonté commune de favoriser l'insertion dans l'emploi durable des personnes les plus éloignées de l'emploi en s'engageant sur la sécurisation et l'amélioration de la qualité des parcours du public en insertion. La convention de coopération précise les rôles respectifs de chaque partenaire pour une meilleure efficacité du dispositif IAE. Suite à cette signature il a été convenu de rencontrer mensuellement notre référent pôle emploi afin d'affiner le suivi de chaque candidat travaillant ou ayant travaillé pour Grep intérim, le but étant que la durée d'agrément de deux années soit systématiquement optimisée.

### Le public employé par GREP Intérim

**Sur les 403 nouveaux candidats ayant effectué un bilan diagnostic en 2019 avec l'équipe des permanents du Rhône, 199 candidats ont été orientés vers GREP Intérim (186 en 2018, 209 en 2017, 182 en 2016, 157 en 2015).**

La prise en charge d'une personne incarcérée présente des contraintes importantes et implique des rencontres multiples et régulières. Nous recourons de plus en plus souvent à des demandes de permissions de sortie auprès des magistrats chargés de l'application des peines pour permettre d'affiner les diagnostics à l'extérieur du milieu carcéral et éventuellement permettre une rencontre préalable avec nos chefs d'entreprise.

Pendant les parcours, de nombreux changements liés aux situations pénales viennent parasiter les parcours et parfois perturber les projets.

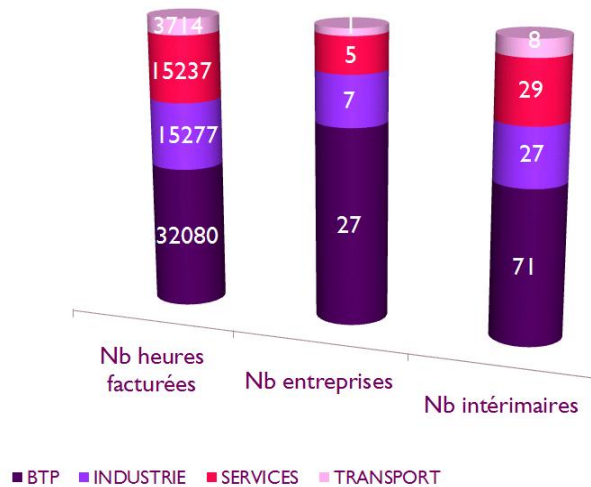
GREP Intérim est un élément important dans le cadre des prises en charge qui sont faites pour les personnes en demande d'aménagement de peine (65 % bénéficiaient d'un aménagement de peine : semi-liberté, libération conditionnelle, PSSE, ...).

Cette sollicitation bien particulière conduit alors nos partenaires employeurs à anticiper leur recrutement sur une durée d'au moins 3 mois, pour de futurs salariés dont la date de libération restera aléatoire.

L'outil GREP Intérim restant difficile à utiliser dans ces conditions, une première étape de préparation à l'emploi (reprise des repères hors détention, accès aux droits principalement), ou de mise en situation de travail dans le cadre de nos actions de formation précédant une mission d'intérim, permet d'engager un parcours professionnel dans de meilleures conditions.

## Quels sont les résultats ?

### LES SECTEURS D'ACTIVITES ET LES DELEGATIONS

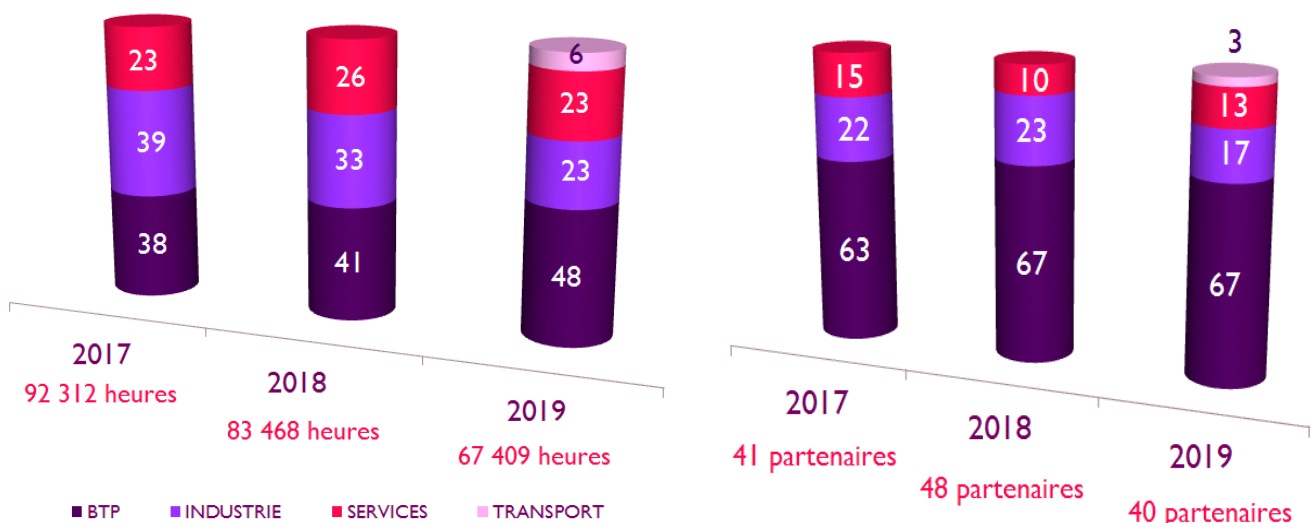


**117 personnes (124 en 2018) ont bénéficié d'un ou plusieurs contrats de travail pour un total de 67409 heures soit 42 Equivalents Temps Plein.**

### COMPARATIFS DES ANNEES PRECEDENTES

Le nombre d'heures  
(en pourcentage)

Les partenaires  
(en pourcentage)



**Le nombre de partenaires a décliné de 17% en 2019 avec 40 entreprises (48 en 2018, 41 en 2017) dont 12 nouvelles entreprises.**

Notre réseau est réactif et volontaire pour accueillir notre public et nous ne pourrions le développer qu'à travers des candidats plus nombreux, disponibles et déterminés à construire un parcours professionnel.

Nous avons eu beaucoup de difficultés en 2019 à fournir des candidatures à nos partenaires employeurs, notamment sur les secteurs du BTP, également en industrie.

18 intérimaires ont pu travailler chez plusieurs partenaires (seconde chance, évolution de projet, pas de solution à court terme dans le secteur attendu...)

La mobilisation des permanents GREP et GREP intérim a été renforcée en 2019, pour sensibiliser les services de justice aux opportunités d'emplois accessibles aux PPSMJ en difficulté professionnelle.

- ↳ Changement des procédures d'orientation vers les services du GREP.
- ↳ Au SPIP, réunions de suivis des candidats en parcours, pour éviter les ruptures.
- ↳ Rencontres programmées des permanents GREP Intérim avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation pour informer des besoins en recrutement.

**La durée moyenne des missions est en légère diminution avec 4 mois (4,5 en 2018)**

Les candidats salariés ont donc pu commencer à régler au mieux leurs difficultés financières, rembourser les parties civiles et acquérir une première expérience professionnelle significative.

En 2019 seuls 3 candidats ont pu trouver un hébergement par le 1% logement pour 13 dossiers montés.

30% des intérimaires sortis en 2019 ont eu un parcours chez Grep Intérim supérieur à 9 mois.

**Les clauses d'insertion ont représenté en 2019, 34 076 heures (42 200 h en 2018) soit 51 % (identique en 2018), 51 % dans le bâtiment et 49 % dans l'environnement.**

Ces clauses permettent à des personnes inexpérimentées d'acquérir une 1<sup>ère</sup> expérience professionnelle, également de rencontrer une bienveillance accrue des partenaires employeurs, à condition bien entendu qu'ils soient soutenus par un suivi renforcé.

Les médiations ont été plus que nombreuses pour maintenir certains candidats salariés en poste.

Courant 2019 notre de taux de rupture a été de 30 % tous secteurs confondus, dont 13 ruptures prématurées, 5 ruptures pendant la période d'essai, 4 sur décision de justice et 2 pour faute grave.

**Les fins de mission d'intérim, en sorties dynamiques, ont été de 41 % (65 % en 2018) pour un objectif de la Direccte UT 69 de 64%. Nous sommes très loin de nos objectifs pour la première fois.**

Nous avons poursuivi notre effort de formation en 2019 via le FAFTT et les fonds mutualisés, 20 actions ont permis à **15 personnes de se former sur des CACES R389 (1 - 2 - 3 - 5) , Pont Palan, Transpalette, Réseaux souterrains, Travaux en hauteur, CACES R386 (1A - 3B).**

**Projet associatif GREP :**

- Identification précise des freins à l'emploi ou du maintien dans l'emploi des candidats accueillis par GREP Intérim
- Levée des freins par le développement ou la consolidation de partenariats conventionnés, avec le soutien des membres du Conseil d'Administration du GREP

**Pallier aux difficultés de recrutement :**

- Développement du sourcing des candidats : au regard du nombre de personnes incarcérées (surpopulation pénale) et de celles suivies par le Milieu Ouvert des services de justice, comment mieux communiquer pour développer les orientations des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et les sollicitations des PPSMJ.
- Rencontre des référents justice Pôle emploi sur plusieurs secteurs géographiques du Rhône.
- Actions directes au sein des Maisons d'Arrêt (quartier sortants à Villefranche sur Saône)
- Enfin, développer une communication positive sur les métiers du BTP pour informer les candidats des opportunités nombreuses sur ces métiers (peu de candidats accueillis sur ce secteur).

## 2.3. - Les prestations d'accompagnement renforcé

### 2.3.1. - Convention référent de parcours avec la Métropole de Lyon

Depuis 26 ans, le GREP était opérateur du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) de Lyon mais en 2019, l'ensemble du dispositif est géré par la Métropole de Lyon. C'est avec elle, que nous avons signé une convention « **Référent de Parcours Itinéraire Emplois Renforcé** ». Désormais, nous devons appliquer une procédure administrative différenciée selon le statut RSA ou FSE. Via la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi de Lyon, nous continuons à participer au Comité Réseau Emploi de Lyon et Vénissieux. Ainsi, nous pouvons utiliser pleinement les compétences et offres des acteurs de l'insertion de ses villes. Pour 2019, notre convention devait concerner **pour l'accompagnement renforcé** 67 participants avec pour finalité l'accès à l'emploi.

#### Objectifs :

Le participant du Parcours IER de Lyon et de Vénissieux, dispose d'un accompagnement renforcé et individualisé, avec le référent de parcours IER/GREP, il co-construit son parcours professionnel. Pour cela, nous disposons de toutes les actions du réseau avec des étapes multiples et diversifiées, à savoir des formations, participations à des rencontres métiers, des simulations d'entretien ou des mises en relations avec le Service Aux Entreprises. Nous utilisons également nos prestations en interne (Module « Réussir son Retour à l'Emploi » - 2RE, ou Modules d'Accès à l'Entreprise- MAE) ou/et GREP INTERIM (notre ETTI). Par ailleurs, le référent assure la coordination, surtout entre deux étapes et veille, systématiquement à la bonne articulation du parcours et organise la gestion des temps de latence, afin de favoriser la prévention de la récidive.

Dans cette phase «inactive», le participant est vu, régulièrement au GR.E.P. par le référent de parcours IER qui analyse avec lui, les actions à mobiliser. Ces périodes de latence sont parfois dues à des difficultés périphériques ou freins à l'emploi. Pour cela, nous pouvons être amenés à solliciter le SPIP.

#### Profil des 73 bénéficiaires :

Homme (92%), âgé plutôt entre 26 et 45 ans (59 %). Nous avons constaté une légère augmentation des moins de 26 ans, soit 22 %. Les plus de 45 ans les dits seniors : 19 %.  
Hébergement : dans la famille 49 %. En location 22 %.

Autres situations : 11 % sont en CHRS et 18 % en précarité (SDF avec une adresse au CSL).

Niveau de formation inférieur ou égal au niveau V : 82 %. Niveau VI soit 4 %

Personnes ayant un niveau IV et plus : soit 14 %.

#### Résultats :

**En 2019, ces 73 participants** ont totalisé 796 contacts avec les permanents du GR.E.P. et 262 étapes ont été mobilisées, focus sur : 17 formations /166 mises en situation de travail 6 étapes complémentaires.

**Le bilan fait apparaître : 7 sorties positives. 4 sorties autres dont 3 déménagements et 1 incarcération.**

#### Commentaires et perspectives 2020 :

Le participant du Parcours IER, recherche avant tout, une mise à l'emploi via notre partenariat, mais nous constatons de plus en plus, la volonté de monter en compétence et de bénéficier de formations. Près de 5 % pour 2019. Nous souhaitons également positionner les participants demandeurs sur les formations Parcours d'Investissement dans les Compétences (PIC) géré par le Pôle Emploi (partenaire privilégié du GREP). Nous continuerons encore de favoriser l'accès à la

culture. En 2019, présentation d'un film sur le quartier Gerland avec les Inattendus ; Un participant IER, passionné de ciné et surtout les techniques sons et doublage, a fait partie de l'équipe du tournage, une participante a accepté d'être présente à une soirée débat sur la détention.

Après une bonne année de fonctionnement avec la Métropole comme maître d'œuvre, nous espérons plutôt une consolidation de nos pratiques pour 2020. Mais nous attendons la mise en place d'une nouvelle base informatique (INSERTIS) pour le dernier semestre 2020.

### 2.3.2. Conventions RSA avec la Métropole de Lyon.

Depuis 29 ans, le GREP a été au service du Conseil Général du Rhône dans l'accompagnement des bénéficiaires du RMI puis du RSA et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 au service de la Métropole de Lyon

L'entrée dans le dispositif RSA permet aux sortants de prison sans revenu, d'obtenir une aide financière, un statut, et un accès aux droits, qui facilitent le retour au cadre socio-professionnel et qui minimisent les risques de récidive à la sortie. Le dispositif RSA est donc un outil très précieux pour notre travail vers la réinsertion socio-professionnelle.

**Durant l'année 2019, le GREP a mis en œuvre deux conventions au titre de la Métropole de Lyon en tant que référent de parcours.**

- Une convention RSA pour 65 places au bénéfice de 95 personnes sur l'année
- Une convention RSA/PLIE de Lyon, public spécifique pour 15 places pour 20 personnes.

Dans le cadre de ces conventions, nous avons travaillé pour établir une collaboration renforcée avec les services de la Métropole, le Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation (SPIP), le Pôle Emploi, et de nombreux autres partenaires de l'insertion sans qui cette réinsertion ne serait pas possible.

#### Convention RSA

**111 personnes** ont bénéficié d'un accompagnement renforcé en 2019 (dont 82% dans le cadre de leur contrat d'insertion) **et avec une file active de 73 personnes.**

Chaque bénéficiaire en parcours d'insertion avec le GREP est convoqué mensuellement et, ainsi, en 2019, nous avons réalisé **224 entretiens individuels + 18 bénéficiaires ont participé à des ateliers collectifs (+ 574 contacts diversifiés).**

Taux de participation aux entretiens est de 40%.

Légère augmentation des effectifs, liée à un rapprochement vers les CLI, et à un repérage dès la détention. Sitôt l'obtention de l'aménagement de peines, nous enclenchons l'accès aux droits. De plus, il est à noter que dès le début de l'année 2019, la référente RSA assistée par une collaboratrice administrative ont permis d'accroître notre rapprochement auprès des partenaires et de renforcer nos suivis candidats.

**Les caractéristiques de nos candidats en 2019 :**

- **Age :** Les moins de 25 ans représentent 0 % des bénéficiaires, les 26/35 sont 58 %, les 36/45 sont 24 %, et 18% des bénéficiaires avaient plus de 45 ans.
- **Sexe :** 98 % d'hommes – 2 % de femmes
- **Niveau de formation :** 63 % des bénéficiaires n'avaient aucun diplôme (niveau V bis avant 3<sup>ème</sup>), et 30% avaient un niveau V (CAP/BEP). 7 % des bénéficiaires justifiaient d'une qualification de niveau IV et plus.



**Il est à noter que 47 bénéficiaires du RSA soit 42 % ont accédé à l'emploi ou à la formation.**

## **Convention RSA/ PLIE**

**26 personnes ont été accompagnées tout au long de l'année 2019 dans la convention RSA / Parcours Itinéraires Emploi Renforcé et avec une file active de 18 personnes.** Pour rappel, nos objectifs conventionnels sont de 20 bénéficiaires et une file active de 15 personnes.

Là encore, chaque bénéficiaire en parcours d'insertion avec le GREP est régulièrement convoqué et c'est ainsi qu'en 2019, nous avons réalisé **128 entretiens individuels et 102 contacts diversifiés (mails/téléphone).**

- **Age : 26/35 ans représentent 62 %** des bénéficiaires,
- les 36/45 sont 23 %, les + de 45ans : 16 %.
- **Sexe : 23 Hommes** et 3 Femmes
- **Niveau de formation** : 8 % des bénéficiaires avaient un niveau VI, 46 % avaient un niveau V et 46 % Sans aucun diplôme.
- **Situation pénale** : les bénéficiaires étaient tous sous main de justice ou en fin de mesure sur 2018.

**58 Etapes Emploi-Formation ont été proposées. Il s'agissait soit de l'emploi CDD/CDDI//GREP Intérim/Formation ou Modules Accès à l'emploi telles que des PMSMP ou MAE, des remises à niveau ou utilisation de l'outil numérique.**

Pour 2019, chaque bénéficiaire RSA a pu ainsi être positionné au moins sur 2 étapes, en moyenne.

### **Commentaires et perspectives 2020 :**

Ces personnes placées sous main de justice cumulent freins socio professionnel, problématiques comportementales et de santé. Parfois, la difficulté pour ce public désocialisé est l'accès même à une étape de transition type SIAE. Malheureusement, ces dernières sont fortement sollicitées, elles sont de plus en plus exigeantes en termes de pré requis (savoir-être) alors que l'objectif même pour nos candidats est de pouvoir engager un travail de remobilisation liée dans un premier temps, à une reprise de repères professionnels (ponctualité, assiduité, travail en équipe...).

Par ailleurs, nous nous heurtons à la problématique logement qui est pour nous source d'inquiétude et de difficultés pour réussir un retour à l'emploi. L'accès à un logement sur Lyon est un vrai challenge et malheureusement pour les candidats parfois inaccessible. Nous nous sommes retrouvés à gérer des situations de SDF, (nuitées d'urgence/le 115 ou le véhicule comme hébergement ou alors une cave ou garage. Pour 2020, nous souhaitons anticiper, dans la mesure du possible avec les associations telles que le Mas, Devenir Mater ou autres CHRS, et le SPIP, pour accéder à un logement.

Nous réaffirmons notre volonté d'apporter des solutions adaptées à ces situations par notre travail de mise en réseau, de prospection et d'information avec nos partenaires susceptibles d'embaucher nos candidats.

3

**L'INTERVENTION DU GREP DANS  
LA LOIRE ET L'AIN**

## 3.1. Déroulement des actions dans la Loire ...

### 3.1.1 Animer des permanences d'accueil

Le GREP dans la Loire est basé, au 3, rue de la Résistance à Saint Etienne et depuis juillet 2011, nous sommes également présents dans les locaux de VISA EMPLOI au 17-19 avenue Gambetta à Roanne.

Les permanences ont lieu le mardi et jeudi sur Saint Etienne et le lundi toute la journée et mercredi matin sur Roanne en milieu ouvert, le jeudi après midi au centre pénitentiaire de la Talaudière et toutes les 3 semaines à la journée au centre de détention de Roanne.

**Les candidats sont orientés exclusivement par le SPIP en milieu ouvert / milieu fermé Centre de détention de Roanne et par la référente justice Pôle Emploi en milieu fermé au centre pénitentiaire de St Etienne.**

En 2019, le SPIP nous a signalé 232 candidats et **205** ont été rencontrés en entretien individuel. (169 en 2018)

Parmi eux, **108 ont été reçus dans le cadre des permanences en milieu ouvert** (89 en 2018) dont 100 candidats rencontrés sur St Etienne et 8 sur Roanne.

A ces 108 personnes, nous pouvons y ajouter **les 97 condamnés reçus en milieu fermé** (80 en 2018) dont 87 au centre pénitentiaire de St Etienne / 10 lors des permanences au centre de détention de Roanne.

## Mesure de justice

En milieu ouvert : 52 étaient en SME, 23 en mesures 723.15, 9 déjà en PSSE, 2 en SSJ, 2 en liberté conditionnelle et 13 SURSIS/TIG et 7 autres mesures

**Nombre de personnes provenant du milieu ouvert et du milieu fermé ayant bénéficié d'un aménagement de peine actés par le GR.E.P en 2019 : 75**

**En milieu ouvert**, sur les 23 PPSMJ orientées en 723-15, **6** ont pu bénéficier grâce à une prise en charge du GREP dans le cadre de « Réussir son Retour à l'Emploi », d'un aménagement de peine sous PSSE.

En **plus, 11 qui étaient déjà en aménagement de peine** (9 en PSSE et 2 LC) ont pu y rester grâce à la prise en charge du GREP.

**En milieu fermé, 64** détenus ont bénéficié d'un aménagement de peine avec le GREP dont 33 PSSE et 31 Semi liberté dans le cadre de 2RE.

5 personnes ont bénéficié d'un aménagement de peine hors action recherche d'emploi

## La Typologie du public reçu

Cf. : Typologie globale Saint-Etienne et Roanne

Sur les 205 candidats accueillis, quelques chiffres à retenir

**Age** : La population 18/35 ans représente 68 % de l'effectif

Les 18/25 ans : 29 % soit la moyenne nationale des jeunes ayant une condamnation.

**Qualification professionnelle** : 51 % ne possèdent pas de diplôme (46 % en 2018)

**Ressources** : 84 % ont des ressources inférieures ou égales aux minima sociaux.

### 3.1.2 Constituer un réseau d'entreprises partenaires sur le département

Un lien direct est assuré auprès des SIAE du département de la Loire ainsi qu'une participation aux CTA de pôle emploi sur l'ensemble du territoire cf la plaine du Forez.

Un partenariat entre les référents Justice de Pôle EMPLOI et le GR.E.P permet une coordination et une mutualisation de nos actions au bénéfice des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) en milieu ouvert et milieu fermé.

**Nombre d'entreprises rencontrées 2019 = 35 entreprises classiques**

Le GREP met en avant sa valeur ajoutée sur le suivi des candidats placés et la possibilité pour l'entreprise de se retourner vers un interlocuteur spécialiste. La prospection des entreprises s'effectue en rapport avec le profil des candidats reçus, l'accueil des entreprises est globalement positif même si la notion de justice effraye parfois.

### 3.1.3 Résultats au 31/12/2019

#### Indicateurs choisis :

Nombre de nouveaux condamnés rencontrés :	205 personnes
Nombre de candidats de 2018 en suivis en 2019 :	86 personnes
Nombre moyen d'entretiens effectués :	1389 entretiens
Nombre de nouvelles entreprises rencontrées :	35 entreprises
Nombre de personnes rencontrées en 2019 et mises en parcours en 2019:	160 personnes
Nombre de personnes rencontrées en 2018 et mises en parcours en 2019 :	59 personnes
Nombre d'étapes mobilisées en 2019 pour des personnes reçues en 2019 :	131 étapes
Nombre d'étapes mobilisées en 2019 pour des personnes reçues en 2018 :	97 étapes

#### Type de contrats sur les 219 personnes entrées en parcours en 2019 :

C.D.I et CDD> de 6 mois	36
CDD< 6 mois	17
Formation qualifiante	9

### 1 / Réussir son Retour à l'Emploi

#### ◆ OBJECTIF : 75 candidats

Accompagner dans leur parcours professionnel soit en emploi ou en formation les candidats placés sous le régime de la semi-liberté au quartier de semi-liberté de la Talaudière ou en Placement sous Surveillance Electronique pendant une durée de 6 mois.

Chaque bénéficiaire aura validé son projet professionnel par l'intermédiaire des outils d'évaluation utilisés et acquis l'autonomie de recherche d'emploi avec l'obtention à 60% d'un contrat de travail (CDD /CDI/CDDI) ou d'une formation qualifiante.

#### ◆ METHODOLOGIE

Les candidats sont présent au GREP tous les jours en groupe et en individuel.

Les démarches administratives sont nécessaires avant de réfléchir à un projet professionnel réaliste et réalisable. (Inscription Pole Emploi, CPAM, banque logement)

Afin d'élaborer un projet professionnel les bénéficiaires ont différents questionnaires à leurs dispositions pour évaluer leurs critères de choix professionnels, leurs qualités, et le logiciel PARCOUREO.

Les séances collectives permettent de partager des expériences, de confronter les difficultés et d'instaurer des dynamiques de travail.

Cette communication a aussi permis de faire le point sur le savoir-être (écoute, construire sa pensée, ne pas couper la parole, reformulation, compréhension...).

Les entretiens individuels permettent d'aborder les difficultés personnelles de chaque bénéficiaire, d'instaurer une recherche d'emploi adaptée à son profil dans le secteur d'activité recherché.

#### ◆ OUTILS

Accès à internet /Presse locale/Accès à des sites d'offre de formation/Accès au téléphone

Accès au photocopieur /Ordinateurs en libre accès pourvus de logiciels de bureautique PARCOUREO

Intervention de bénévoles pour mise en places d'ateliers spécifiques : préparation à l'entretien / droits et devoirs en entreprise / communication et savoir être / TRE/MAE GREP

#### ◆ RESULTATS 2019 : 75 participants

75 candidats dont 12 provenant du milieu ouvert et 63 du milieu fermé

➤ **31 en Semi liberté - 31 PSSE - 7 en 723.15 - 4 LC et 2 en suivis socio judiciaire**

**Insertion professionnelle : 40 personnes en emploi dont 21 en CDD -CDDI > ou égale à 6 mois et CDI ; 19 < à 6 mois et intérim ; 6 personnes en formation qualifiante, 12 sont allés jusqu'au bout de 2Re mais pas de solution ; 6 ont eu une étape pendant 2RE (MAE - PMSMP) ; 6 abandons et 5 réincarcérés**

## 2/ Module d'Accès à l'Entreprise (M.A.E)

Renouvellement d'une action de formation professionnelle menée dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil Régional et intitulée : « **Module d'Accès à l'Entreprise** » pour 40 stagiaires.

Dans la Loire, au terme de la convention au 2 avril 2020, **25 personnes** ont bénéficié de cette immersion en entreprise.

17 entreprises du secteur privé – 4 Structures d'Insertion par l'Activité Économique.

24 personnes ont terminé le stage dont : 8 en contrats de travail et 3 en formation qualifiante/certifiant.

## 3/ Nouvelle Prestation « Destination Emploi »

Le GREP avait été retenu fin 2017 sur un appel d'offre de Pole Emploi sur le département de la Loire et pour une nouvelle prestation intitulée « destination emploi » en milieu ouvert.

Il s'agit de 3 modules de 5 heures en suivi individuel :

Module 1 : « préparer la recherche d'emploi »

Module 2 : « Se préparer à prendre un emploi »

Module 3 : « Image de soi et préparation à l'entretien d'embauche »

La convention portait sur 60 modules prescrits par les référentes Pôle Emploi justice de St Etienne et de Roanne en 2019

30 prescriptions ont été effectuées sur St Etienne et 0 sur Roanne, 28 personnes se sont présentées, 22 d'entre elles ont bénéficiée d'un *module 1*, 4 d'un *module 2* et 2 sur un *module 3*

## 4/ Nouvelle prestation « Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle » (P.P.A.I.P)

Le groupement, composé de FCE2, GR.E.P et l'INFA ont répondu et obtenu l'appel d'offre de la direction régionale de l'administration pénitentiaire Auvergne Rhône alpes.

L'objectif est de réaliser 3 axes professionnels en individuel ou groupe pour des personnes détenues soit au centre pénitentiaire de St Etienne soit au centre détention de Roanne et sur prescription des C.P.I.P des établissements concernés.

Axe 1 : Diagnostic personnel et professionnel 2 fois (1 heure en individuel)

Axe 2 : Projet d'insertion professionnelle 6 h (4 heures en groupe et 2 heures en individuel)

Axe 3 : Techniques de recherche d'emploi 8 heures en groupe.

### ◆ Résultats sur la Loire :

**Le GREP a assuré 74 axe 1, 61 axe 2 et 8 groupes ont été constitués pour un axe 3.**

## 5/ Nouvelle prestation « Construction d'un projet professionnel au quartier de semi liberté au cours de la formation métiers paysager ».

Il s'agit là d'un appel d'offre de la région Auvergne Rhône Alpes lancé fin 2017 pour une durée de 3 ans (2018- 2020) et pour 3 sessions organisées au quartier de semi liberté du centre pénitentiaire de St Etienne.

Le GREP intervient les vendredi matin en tant que sous traitant du CFPPA de Montravel.

### ◆ Objectifs :

La construction d'un projet professionnel réaliste et réalisable avec intervention de partenaires entreprises, préparation et simulation d'entretien. A la fin de la formation, les personnes peuvent bénéficier de l'accompagnement renforcé au GREP et ou être accompagnées pour préparer leur sortie de détention à l'issue de l'action.

### ◆ Résultats :

**1<sup>ère</sup> session organisée du 13 mai au 26 juillet 2019 : 9 participants sur un objectif de 7**

**2<sup>ème</sup> session organisée du 04 octobre au 13 décembre 2019 : 5 participants sur un objectif de 7**

## PERSPECTIVES 2020

### En 2020, nous allons :

- Animer l'action « **REUSSIR SON RETOUR à L'EMPLOI** » 2RE d'une durée de 4 mois à 6 mois pour des personnes placées sous le régime de la semi-liberté ou sous bracelet sous surveillance électronique avec pour objectif la prise en charge de **70 participants** au total dont **60** sur St Etienne et **10** de Roanne.
- Mobiliser dans la construction des parcours professionnels, notre action de **formation intitulée : « MODULE D'ACCES à L'ENTRPRISE » pour 25 personnes** de la Loire.
- Poursuivre nos interventions au sein du centre pénitentiaire de St Etienne ainsi qu'au centre de détention de Roanne afin de préparer au mieux la sortie de détention des détenus, notamment dans le cadre des aménagements de peine.
- Organiser 2 **SESSIONS DE FORMATION** au sein de la maison d'arrêt intitulée « construction et élaboration d'un projet professionnel en groupe » en lien avec le C.F.P.P.A de Montravel suite à l'appel d'offre Région sur la formation professionnelle en détention.
- Développer la nouvelle opération intitulée « **un Probationnaire, un Patron, un Emploi** » menée par le Parquet du TGI de St Etienne, les Juges de l'Application des Peines, le S.P.I.P et les partenaires emploi Pôle Emploi et Mission locale de St Etienne. Cette action vise à mettre en relation des personnes placées sous main de justice avec des entreprises ciblées et partenaires.
- Répondre à l'appel d'offre de la Direction interrégionale de l'administration pénitentiaire pour le nouveau marché 2020- 2023 du **Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle (PPAIP) sur le département de la Loire.**

## 3.2. Et dans l'Ain.

Depuis 2005 et son installation dans l'Ain, le GR.E.P. s'attache à remplir les missions favorisant l'insertion professionnelle des personnes condamnées et à assurer les actions qui lui sont confiées par le Ministère de la Justice à savoir :

- Rencontrer les détenus du Centre Pénitentiaire et construire un projet d'aménagement de peine
- Animer 2 actions spécifiques au quartier de semi-liberté :
  - Réussir son retour à l'emploi
  - Action « métiers de la nature »
- Animer une permanence d'accueil en milieu ouvert

**Mme CHAMBON** se consacre à la gestion de l'antenne, du partenariat, la permanence en milieu ouvert et l'animation de la formation espaces verts au quartier de semi liberté.

**Mme CHERRAD** assure la permanence en milieu fermé et l'animation de l'action « Réussir son Retour à l'emploi »,

**Mme DODELER** assure l'accueil et le volet administratif de l'antenne,

**Mme PARIENTE** intervient sur le volet de l'accompagnement professionnel de la formation CAPA travaux horticoles, programmée au sein de la maison d'arrêt et du centre de détention.

**Cédric BORNAREL, Gilles GRIOL et Jean-Jacques CHAVANNES**, les bénévoles du GREP, interviennent régulièrement en soutien auprès des candidats.

Au regard des orientations du SPIP de l'Ain vers le GREP, force est de constater que les attentes de la Justice vis-à-vis de notre action se centralisent essentiellement sur le milieu fermé.

Nous nous attachons, au travers des actions conduites, à faciliter l'accès à l'emploi des condamnés et participer à la lutte contre la récidive.

### 3.2.1 : Le milieu ouvert

En 2019, le SPIP de l'Ain a signalé **53** condamnés au GR.E.P (**contre 39 en 2018**), domiciliés au sein de Bourg-en-Bresse Agglomération et des Quartiers Prioritaires Ville.

**10** candidats orientés en 2018 étaient toujours en cours d'accompagnement en 2019.

Sur ces 53 condamnés, 38 ont été accueillis lors de la permanence d'accueil milieu ouvert alors que 15 ne se sont jamais présentés.

Parmi ces 38 candidats, 10 ne sont pas considérés comme premier accueil car ils sont connus du GREP depuis - de 3 ans.

Notons une hausse sensible de 36 % des orientations en provenance du milieu ouvert par rapport à 2018 qui s'expliquerait notamment par l'accroissement de l'agglomération à 74 communes.

Relevons que les principaux freins identifiés sont l'absence de permis de conduire et de véhicule, les fragilités psychologiques non prises en charge, faute de professionnels disponibles sur le territoire, qui nous amènent à accueillir ces personnes dont l'employabilité est quasi nulle.

Face à la précarisation de ces publics, le GREP, en lien avec le SPIP, a élaboré et proposé un module d'accompagnement renforcé à l'emploi.



L'objectif étant de prendre en charge les bénéficiaires de l'action à raison de 2 ½ journées par semaine sur une période de 9 semaines et de participer à l'émergence d'un projet professionnel réaliste et réalisable.

Le MAPP, « **Mobilisation Autour d'un Projet Professionnel** » a vu le jour en septembre 2019. Au 31 décembre, 11 personnes avaient intégré l'action.

Probablement trop éloignées de l'emploi et dans l'incapacité de se mobiliser, aucun candidat ne s'est saisi du dispositif et n'a pu construire de projet. Le taux d'absence aux entretiens était de quasi 100%.

**Mesures de Justice sur les 28 nouveaux accueils** : Sursis mise à l'épreuve : 21, en 723/15 : 2, Suivi socio-judiciaire : 1, Contrôle judiciaire : 2, Placement sous surveillance électronique : 2

**Origine géographique: CA3B : 25 (dont 13 QPV) et Hors CA3B: 3**

### Les issues professionnelles :

Sur ces 48 personnes, 22 ont retrouvé la voie professionnelle dont 5 CDI ; 3 CDD ; 1 CDDI ; 8 en Intérim, 3 en formation, 1 en Parcours GEIQ et 1 en ESAT

### **3.2.2 : Le milieu fermé**

En 2019, le SPIP a orienté **104 (+3 1ers accueils du Grep 69) nouveaux condamnés au G.R.E.P.**, (115 en 2018) et **62** anciens candidats étaient toujours suivis en 2019.

#### 1. Origine par bâtiment :

<b>Quartier maison d'arrêt :</b>	45 (44 en 2018)
<b>Quartier centre de détention :</b>	55 (64 en 2018)
<b>Quartier de semi liberté :</b>	4 (2 en 2018)

#### 2. Origine géographique:

<b>CA3B :</b>	37 (dont 14 QPV)
<b>Ain:</b>	14
<b>Extérieur :</b>	24
<b>Sans solution d'hébergement :</b>	29

### **3.2.3 : Les aménagements de peine**

En 2019, **68** ont été accordés (contre 57 en 2019).

▪ <b>Placement extérieur :</b>	39
▪ <b>Semi liberté :</b>	8
▪ <b>Placement sous surveillance électronique :</b>	20
▪ <b>Libération conditionnelle :</b>	1

En vue de la préparation à la sortie de détention des condamnés, **78** permissions de sortie ont été proposées, **59** validées par les Magistrats.

Sur les **312** entretiens effectués par Mme CHERRAD, seules **8** personnes, dont une en 1er accueil, ne se sont pas présentées à ces convocations. Ce chiffre exceptionnellement bas, indique d'une part l'implication des condamnés dans leur projet de sortie mais également la

collaboration rapprochée avec les agents du Centre Pénitentiaire qui œuvrent quotidiennement pour nous faciliter l'accès à l'établissement.

### Les issues professionnelles :

Sur ces 68 aménagements de peines, 52 candidats ont bénéficié d'un contrat de travail, d'une mission intérimaire ou formation.

## 3.2.4 : Les outils utilisés

### Action « Réussir son retour à l'emploi »

#### OBJECTIF : 30 + 10

Accompagner dans leur parcours professionnel **soit en emploi soit en formation** les candidats placés sous le régime du placement extérieur au quartier de semi-liberté de Bourg ou en Placement sous Surveillance Electronique.

A l'issue de l'action (4 mois), chaque bénéficiaire aura validé **son projet professionnel** par l'intermédiaire des outils d'évaluation utilisés et acquis l'autonomie de recherche d'emploi avec l'obtention à 60% d'un contrat de travail (CDD/CDI/CDDI) ou d'une formation qualifiante.

#### ◆ METHODOLOGIE

Les candidats sont présents au GREP 4 jours par semaine en groupe et en individuel. Les démarches administratives sont prioritaires avant de réfléchir à un projet professionnel réaliste et réalisable. (Inscription pôle emploi, CPAM, CAF, banque, logement) Afin d'élaborer un projet professionnel avec les bénéficiaires, différents questionnaires sont à leur disposition au vue d'évaluer leurs critères de choix professionnels, leurs qualités et leur faisabilité.

Les séances collectives permettent de partager des expériences, de confronter les difficultés et d'instaurer des dynamiques de travail. Cette communication a aussi permis de faire le point sur le savoir-être (écoute, construire sa pensée, ne pas couper la parole, reformulation, compréhension, présentation)

Les entretiens individuels permettent d'aborder les difficultés personnelles de chaque bénéficiaire, d'instaurer une recherche d'emploi adaptée à son profil dans le secteur d'activité recherché.

#### ◆ OUTILS

Accès à internet  
Presse locale  
Accès à des sites d'offre de formation  
Accès au téléphone  
Accès au photocopieur  
Ordinateurs en libre accès pourvus de logiciels de bureautique  
Pass Avenir  
Explorama  
MAE GREP

## ◆ RESULTATS

### 40 participants en 2019

13 personnes ont disposé d'un CDI ou CDD> à 6 mois et 2 d'une formation qualifiante

13 ont bénéficiés d'une ou plusieurs missions d'intérim

7 réincarcérés et 5 sans suite

## Action « Formation espaces verts »

### OBJECTIF : 14 stagiaires

#### ◆ RESULTATS : 11 stagiaires

Les objectifs de cette action portée par la région Auvergne Rhône Alpes sont axés autour d'une redynamisation des personnes pour les accompagner dans **la reprise d'un rythme de travail et du goût à l'effort**.

Les métiers de la nature ne sont pas une fin en soi mais les savoir faire acquis pendant la formation peuvent constituer un appui pour une orientation professionnelle.

**L'apprentissage des comportements sociaux** (relation à soi, relation aux autres et respect des règles) est **un élément clé de cette action pour un objectif d'insertion durable du salarié**.

#### ◆ METHODOLOGIE

Le GREP assure la préparation d'un projet d'insertion socio professionnelle à raison d'une journée par semaine.

La pédagogie retenue est celle du **chantier école** autour des travaux d'entretien de l'espace rural qui nous sont confiés par des collectivités ou associations proches de Bourg-en-Bresse.

La collectivité met à disposition des chantiers adaptés aux objectifs du dispositif et désigne une personne référente qui suit les tâches à réaliser par les détenus, en relation avec l'encadrant du CFPPA référent de l'action. Cette personne organise l'accueil du groupe sur le chantier (explication sur le contexte du chantier, les objectifs des travaux à réaliser, résultats attendus...) et gère la logistique du chantier (mise en sécurité du chantier, balisage si nécessaire, approvisionnement en matériaux et combustible, mise à disposition de matériel spécifique (broyeur, bétonnière, ...), évacuation des déchets, locaux de repli.... Le CFPPA mobilise un encadrant technique à temps plein sur la durée de l'action, qui encadre le groupe de détenus sur les chantiers et au cours de séances techniques. Il est l'interlocuteur de la commune, du SPIP et du GREP.

#### ◆ OUTILS

Accès à internet / Presse locale

Accès à des sites d'offre de formation

Accès au téléphone et au photocopieur

Ordinateurs en libre accès pourvus de logiciels de bureautique

Outils TRE utilisés

#### ◆ RESULTATS

Sur les 11 stagiaires, 8 ont pu bénéficier à l'issue de cette formation, de notre action **Accompagnement à la recherche d'emploi** et 5 ont pu ainsi trouver un emploi

Malgré tout, face aux différentes difficultés rencontrées pour faire vivre l'action, les problèmes de recrutement et autres, la Région a décidé d'annuler le financement de cette action à compter de septembre 2019. Cette décision nous a conduit à engager une réflexion avec le SPIP afin de proposer un module d'accompagnement personnalisé pour ces publics les plus précarisés de sorte de ne pas les pénaliser dans l'obtention d'un aménagement de peine s'ils n'avaient pas de projet de sortie et ne bénéficiaient pas d'un suivi renforcé.

L'année 2020 sera consacrée à la mise en œuvre de cette nouvelle action.

## La formation horticole au centre pénitentiaire

Sur cette action, portée par le CFPPA les Sardières, le GREP assure le volet accompagnement à l'emploi en détention. L'objectif de cette formation est de faire valider aux personnes incarcérées des modules du diplôme CAPaA (CAP agricole)

Mme PARIENTE assure cette prestation à la maison d'arrêt et au centre de détention.

2 sessions ont eu lieu au bénéfice de **16** personnes (8 MA et 8 CD) de mars à juillet et **16** personnes (8 MA et 8 CD) de septembre à fin octobre.

En 2019, dans l'ensemble, la formation espaces verts a été bénéfique et positive. Certains détenus, déjà accompagnés par le GREP, ont pu se positionner sur l'action espaces verts au quartier de semi liberté puis poursuivre leur parcours en intégrant le module 2RE. Ces ponts entre les différents dispositifs sont très primordiaux dans la cohérence du parcours d'insertion de la personne détenue et il est important de pouvoir faire le lien et de continuer le suivi de candidats impliqués et motivés, souhaitant réussir leur réinsertion professionnelle.

Notons la collaboration avec l'établissement qui associe systématiquement le GREP aux CPU de classement concernant ces formations et facilite l'échange d'informations.

Certains détenus ont ensuite pu se positionner sur l'action espaces verts au quartier de semi-liberté puis poursuivre leur parcours en intégrant le module 2RE.

## Le MAE : Module d'Accès à l'Entreprise:

Cet outil utilisé par le GR.E.P, sont une véritable porte d'entrée dans les entreprises qu'elles soient issues du secteur marchand ou non marchand. Il permet d'évaluer la capacité de la personne à tenir un poste de travail mais également de valider des compétences ou à défaut de pouvoir pointer les manques pour accéder à l'emploi.

En 2019, 6 personnes ont pu bénéficier de ce stage d'une durée de 9 semaines en immersion totale dans le monde du travail. Les secteurs du transport, des espaces verts, du bâtiment et de l'industrie ont accueilli ces stagiaires.

## Conclusion

En 2019, **204 candidats** (214 en 2018) ont été accompagnés dans leur projet d'insertion professionnelle par l'équipe du GREP

Grâce au partenariat très actif entre le GREP, le SPIP et la confiance que nous accordent les Magistrats, des actions adaptées aux besoins des publics sont mises en œuvre pour construire des parcours d'insertion et prévenir la récidive.

Au travers des différentes missions que le GREP conduit dans des domaines complémentaires tels que l'orientation, la construction de projet professionnel, la mise en parcours, nous nous félicitons d'avoir contribué à l'insertion de plus de **74 condamnés en 2019** (contre 60 en 2018 et 80 en 2017).

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des partenaires qui apporte un appui financier à l'antenne de l'Ain. Chaque année et parfois dans un contexte compliqué, ils réitèrent leur soutien et leur confiance pour garantir la continuité de nos missions et une qualité de prise en charge de ces publics précarisés. .

## CONCLUSION

Nous allons devoir en 2020 relever des défis importants pour la pérennisation de l'association.

**Le premier concerne les conséquences de cette pandémie du CORONAVIRUS sur l'activité de GREP et de GREP intérim.**

Dans une activité comme la nôtre qui est d'accompagner des personnes dans leur réinsertion professionnelle, il apparaît évident que le confinement des conseillers d'insertion professionnelle et des condamnés qui étaient suivis en milieu ouvert ou ceux en détention que nous ne pouvions plus aller voir, va entraîner une baisse de notre activité en 2020 qu'il est encore trop tôt pour chiffrer.

**Le second défi** portera sur notre capacité à mener à bien ce nouveau marché que nous avons obtenu en mars 2020 de la **direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon** avec le « **Programme personnalisé d'accompagnement à l'insertion professionnelle** » et qui va débiter le 1 juillet 2020 dans tous les établissements pénitentiaires des départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône et qui se terminera fin 2023.

Une prestation de cette prestation qui se décompose en 3 axes d'intervention :

- le diagnostic professionnel pour le détenu  
  La construction de son projet professionnel.
- Et des ateliers pour se préparer à l'emploi.

C'est que les Axes 2 et 3 pourront se dérouler également en dehors de la détention (en milieu ouvert) et ainsi être mobilisés dans le cadre de la politique d'aménagement de peine en libération sous contrainte.

**Enfin, le troisième défi** va être de mettre à l'emploi une population pénale très éloignée de l'emploi et en grande précarité dans un contexte de forte augmentation du chômage. Ce que nous espérons c'est de pouvoir maintenir en 2020, le maximum d'actions que nous venons de vous présenter dans ce rapport d'activité 2019, de trouver de nouveaux financements pour des prestations ainsi que mobiliser des financeurs privés.